

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2806

20 novembre 2008

SOMMAIRE

Adam's Art S.à.r.l.	134687	Gapifin S.A.	134677
Amel Holding S.A.	134686	Green Space S.à r.l.	134676
Amel Holding S.A.	134685	Haga Team Holding S.A.	134673
AMP Capital Investors (BAA Toggle Hold- co) S.à r.l.	134675	HBI Holzhauser Markt S.à.r.l.	134678
Arbi S.à.r.l.	134643	HBI Leipzig S.à r.l.	134644
Artimmo S.A.	134686	Hephaistos Metall S.à r.l.	134666
Artos S.A.	134670	Hephaistos Metall S. à r. l. et Cie. S.e.c.s.	134666
Audley Holdings	134674	Ideology S.A.	134680
Ben & Son Trust S.A.	134681	IMG Investment Holding S.A.	134673
Breitfeld Teilhabergesellschaft AG	134682	Industrial Fine Wagon S.A.	134683
Castelmagno Grand Ducal S.A.	134665	International Financial Consolidation Spe- cialists Luxembourg S.à r.l.	134682
Centre de Gestion Holding S.A.	134681	International Share Holding S.A.	134671
Ceta S.A.	134670	Issin Investments SA	134676
Chez Domingos S.à r.l.	134665	J.P. Barthelme S.à r.l.	134674
Cobrilux S.A.	134683	Lagrange Gestion S.A.	134674
Commerce & Industry S.A.	134677	L'Art du Cuir	134676
Conquest SICAV-SIF	134679	Lintra Holding A.G.	134688
Coparin S.A.	134688	Luxembourg-Décolletage	134671
Dinex International S.A.	134685	Luxinvest S.A.	134685
Dixen International S.A.	134687	Luxinvest S.A.	134683
Dixen International S.A.	134683	Luxinvest S.A.	134686
Dixen International S.A.	134679	M.A.C.S. (Management Advice Concept Solutions) G.m.b.H.	134681
Dorchester International	134687	Marsango Financière S.A.	134680
Driver Investment Holding S.A.	134684	Ocean Racing S.à r.l.	134678
Duberry Holding S.A.	134683	Optimum Evolution Real Estate Fund SIF	134644
EDI - Européenne de Développement et d'Investissement S.A.	134685	Pamela Immo S.A.	134666
Eikon Invest II S.A.	134682	Pamela Invest S.A.	134678
Eikon Invest II S.A.	134681	Paros Investment Holding S.A.	134673
Euro Multi-Credit CDO S.A.	134686	Placements Financiers et Industriels S.A.	134680
European Financial Control S.A.	134677	PREF Cash Management S.à r.l.	134675
F.P. Temp Holding S.A.	134684	Prolux Immobilière S.A.	134680
Framnes Holdings S.A.	134684	Pronuphar S.A.	134688
Framnes Holdings S.A.	134675	Provinzial Luxemburg S.à r.l.	134667
Framnes Holdings S.A.	134675		
Ga Finance Holding S.A.	134678		

Queristics Investment	134687	Société Générale Bank & Trust	134643
Restart S.A.	134643	Temeraire S.à r.l.	134674
Rio Narcea Tasiast Luxembourg S.A. ...	134677	Ticketac Intl	134671
SMART Agentur für Event & Kommunika- tion GmbH	134667	T.I.L. Trans Ideal Lux S.à r.l.	134688
SMART Agentur für Event & Kommunika- tion GmbH	134671	Twenty One Century Taxation Research Office S.A.	134682
Société de Gestion Internationale S.à.r.l.	134679	Vela Holding S.A.	134679

Restart S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 69.402.

Le bilan au 31.12.2007 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/11/08.

Signature.

Référence de publication: 2008142535/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03642. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080167500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Arbi S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 53.136.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2008.

Arbi S.à.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008142536/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03940. - Reçu 40,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080167503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Société Générale Bank & Trust, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 6.061.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 mai 2008

Cinquième résolution (point 6 de l'ordre du jour)

Les mandats de Messieurs COLLAS Philippe, Président, demeurant professionnellement à PARIS, 170, place Henri Régnault - 92043-PARIS, TRUCHI Daniel, Vice Président, demeurant professionnellement à PARIS, 170, place Henri Régnault - 92043-PARIS, DECALF Vincent, Administrateur Délégué, demeurant professionnellement 11, avenue Emile Reuter L-2420-Luxembourg, CLOSIER Alain, Administrateur, demeurant professionnellement à PARIS, 170, place Henri Régnault - 92043-PARIS, GRUBER August, Administrateur, demeurant professionnellement à PARIS, 170, place Henri Régnault - 92043-PARIS, SUET Patrick, Administrateur, demeurant professionnellement à PARIS, 17, Cours Valmy - 92987-PARIS, et THIEFFRY Yves, Administrateur, demeurant professionnellement à PARIS, 170, place Henri Régnault - 92043-PARIS sont confirmés et renouvelés pour le terme d'un an et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui statuera sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Sixième résolution (point 5 de l'ordre du jour)

L'Assemblée Générale décide d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Chacune des résolutions qui précède a été prise séparément et chacune à l'unanimité

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

René DALVIT

Secrétaire du conseil d'administration

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité:

1 de renouveler le mandat Philippe COLLAS (domicilié professionnellement 170, place Henri Regnault F-92013 PARIS), Président du Conseil d'Administration, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2008.

Philippe COLLAS, Président de Banque, demeurant à Paris, accepte ces fonctions pour la durée de son mandat d'Administrateur, qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle,

2 de renouveler le mandat de Daniel TRUCHI (domicilié 170, place Henri Regnault F-92013 PARIS), Vice-Président du Conseil d'Administration, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2008.

Daniel TRUCHI, Responsable de la ligne métier Private Banking demeurant à Paris, accepte ces fonctions pour la durée de son mandat d'Administrateur, qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

3 de renouveler le mandat de Vincent DECALF (domicilié 11, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg), Administrateur Délégué de la société, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2008.

Vincent DECALF, Directeur de Banque, demeurant à Luxembourg, accepte ces fonctions pour la durée de son mandat d'Administrateur, qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

René DALVIT

Secrétaire du conseil d'administration

Référence de publication: 2008142816/45/50.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05066. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

HBI Leipzig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 115.158.

Le bilan au 16 octobre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/10/08.

Signature.

Référence de publication: 2008143241/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03389. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Optimum Evolution Real Estate Fund SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.852.

In the year two thousand and eight, on thirty-first of October.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

BMB Investment Management Partners S.L.U, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Spain, established at 399 Av Diagonal AT 1a, 08008 Barcelona, Spain, registred with the Company Registration Office in Barcelona, Volume 39.720, Folio 1, Sheet number B 352.283, duly represented by its sole director Mr Josep BORRELL, here represented by Miss Claude MERMANS and Mr Ramzi SAHLI, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal in Barcelona (Spain) on October 20th, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it is acting, has requested the notary to state as follows the articles of association of a company which it thus wishes to form (the Articles of Association).

Title I.- Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. Name. There exists in respect of the subscriber and between all those who may become holders of shares (the Shareholders), a company in the form of a "société anonyme" qualifying as a "société d'investissement à capital variable" organised as a "fonds d'investissement spécialisé" pursuant to the law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds (the 2007 Law) under the name of Optimum Evolution Real Estate Fund SIF (hereafter the Company).

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration. The Company may not be dissolved until the end of the term of its last Compartment.

Art. 3. Object. The Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted under the 2007 Law.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, in the Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors of the Company (hereafter also the Board).

4.2 In the event that the Board determines that extraordinary political, military, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

Title II.- Share capital - Shares - Net asset value

Art. 5. Share Capital.

5.1 The share capital of the Company shall be represented by fully paid up shares (the Shares) of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company as defined in Article 12 hereof. The initial capital of the Company is thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into thirty-one (31) shares of a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) per share, entirely subscribed and fully paid up.

5.2 The minimum capital of the Company shall be one million two hundred fifty thousand Euro (EUR 1,250,000.-). The Company shall be required to establish this level of minimum capital within twelve months after the date on which the Company has been registered as an undertaking for collective investment on the official list of undertakings for collective investment under Luxembourg law.

5.3 The Board is authorised without any limitation to issue additional fully paid up Shares at any time in accordance with Article 8 hereof at an offer price to be determined by the Board, without reserving to the existing Shareholder(s) a preferential right to subscription of the Shares to be issued.

Art. 6. Classes of Shares - Compartments.

6.1 The Board may, at any time, issue different classes of Shares (each a Class or Classes as appropriate), which carry different obligations inter alia with regard to the income and profit entitlements (distribution or capitalisation shares), redemption features, and/or fee and cost features or of the relevant investor. Those Shares shall be issued, in accordance with Article 8 hereof, on terms and conditions as shall be decided by the Board.

6.2 The Board may, at any time, establish different pools of assets, each constituting a separate compartment (each a Compartment), within the meaning of Article 71 of the 2007 Law (which may as the Board may determine, be denominated in different currencies) for each Class or for two or more Classes of Shares in the manner described in Article 12 hereof and in the prospectus of the Company as amended from time to time (the Prospectus). Each such pool of assets shall be invested pursuant to Article 3 hereof for the exclusive benefit of the Shareholders of the relevant Compartment. Each Compartment may have different specific features (including, but not limited to, specific fee structures, permitted investments, investment restrictions and distribution policies) as the Board shall from time to time determine in respect of each Compartment.

6.3 The Company is one single legal entity. However, by way of derogation to Article 2093 of the Luxembourg Civil Code, the assets of one given Compartment are only available for the satisfaction of the debts, obligations and liabilities, which are attributable to such Compartment. Amongst Shareholders, each Compartment is treated as a separate entity.

6.4 For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Compartment shall, if not denominated in Euro, be converted into Euro and the capital shall be the aggregate of the net assets of all the Compartments.

6.5 The Company shall prepare consolidated accounts in Euro.

Art. 7. Form of Shares.

7.1 The Company shall issue Shares in registered form only.

7.2 All issued registered Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the

name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of registered Shares held by him and the amount paid up on each fractional share.

7.3 The inscription of the Shareholder's name in the register of Shareholders evidences his right of ownership on such registered Shares. The Company shall normally not issue certificates for such inscription, but each Shareholder shall receive a written confirmation of his shareholding.

7.4 Transfer of registered Shares shall be effected by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Subject to the provisions of Articles 7 and 11 hereof, any transfer of registered Shares shall be entered into the register of Shareholders; such inscription shall be signed by any director or any officer of the Company or by any other person duly authorised thereto by the Board.

7.5 Shareholders entitled to receive registered Shares shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered in the register of Shareholders.

7.6 In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and the shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or such other address as may be so entered into by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered in the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

7.7 The Company recognises only one owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Shares(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) must appoint a sole attorney to represent such shareholding in dealings with the Company. The failure to appoint such attorney shall result in a suspension of all rights attached to such Shares(s). Moreover, in the case of joint Shareholders, the Company reserves the right to pay any redemption proceeds, distributions or other payments to the first registered holder only, whom the Company may consider to be the representative of all joint holders, or to all joint Shareholders together, at its absolute discretion.

7.8 The Company may decide to issue fractional Shares. Such fractional Shares shall not be entitled to vote but shall be entitled to participate in the net assets attributable to the relevant Class of Shares on a pro rata basis.

7.9 Payments of dividends, if any, will be made to Shareholders by bank transfer or by cheque sent to their mandated addresses in the register of Shareholders.

Art. 8. Issue of Shares.

8.1 The Board is authorised, without limitation, to issue at any time Shares of no par value fully paid up, in any Class and in any Compartment, without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued.

8.2 The Board may impose conditions on the issue of Shares (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the Board may determine to be appropriate) and may fix a minimum subscription level. The Board may also, in respect of a particular Compartment, levy a subscription charge and has the right to waive partly or entirely this subscription charge. Any conditions to which the issue of Shares may be submitted shall be detailed in the Prospectus.

8.3 The issue price of Shares to be issued is based on the applicable net asset value per Share of the relevant Class in the relevant Compartment, as determined in compliance with Article 12 hereof plus any additional premium or fees as determined by the Board and as further disclosed in the Prospectus. By exception to the foregoing, Shares of each Class issued during the initial offering period in any Compartment will be offered at an initial subscription price as fixed by the Board as detailed in the Prospectus.

8.4 Shares shall be allotted only upon acceptance of the subscription and payment of the issue price. The issue price must be received before the issue of Shares. The payment will be made under the conditions and within the time limits as determined by the Board.

8.5 The Company may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of securities, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from an auditor of the Company which qualifies as a "réviseur d'entreprises agréé".

8.6 The Board may delegate to any duly authorised director, manager, officer or to any other duly authorised agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of any Shares to be issued and to deliver them.

Art. 9. Conversion of Shares.

9.1 Unless otherwise decided by the Board in respect of a Compartment and/or for certain Classes of Shares, any Shareholder is entitled to require the conversion of whole or part of his Shares of one Class within a Compartment into Shares of a similar Class within another Compartment or into Shares of another Class within the same or another Compartment, subject to such restrictions as to the terms, conditions and payment of such charges and commissions as the Board of Directors shall determine and as further set forth in the Prospectus.

9.2 The Shares which have been converted into Shares of another Compartment and/or Class shall be cancelled.

Art. 10. Redemption of Shares.

10.1 Shares may be redeemed at the request of Shareholders, if permitted for each Compartment in the Prospectus. The Board may request the redemption of all or part of the Shares issued in respect of any Compartment under the terms and procedures as set forth by the Board from time to time.

Art. 11. Restrictions on Ownership of Shares - Defaulting Shareholders.

11.1 The Company may restrict or prevent the ownership of Shares in the Company by any person, firm or corporate body, namely any person in breach of any law or requirement of any country or governmental authority and any person which is not qualified to hold such Shares by virtue of such law or requirement or if in the opinion of the Company such holding may be detrimental to the Company (any such person a Non-Qualified Person) or if the holding of Shares by such person results in a breach of law or regulations whether Luxembourg or foreign, or if as a result thereof the Company may become subject to laws (including without limitation tax laws) other than those of the Grand Duchy of Luxembourg.

11.2 Any proposed transfer of Shares in the Company must first be notified to the Board, which shall have discretionary rights to refuse to approve and register a proposed transfer in circumstances where, inter alia, Shares are proposed to be transferred where, inter alia, the transfer could result in legal, pecuniary, competitive, regulatory, tax or material administrative disadvantage to the Company, any Compartment or the Shareholders.

Art. 12. Calculation of the Net Asset Value.

12.1 The net asset value per Share of each Class within the relevant Compartment results from dividing the total net assets of the Company attributable to each Class of Shares within such Compartment, being the value of the portion of assets less the portion of liabilities attributable to such Class, on such valuation day, by the number of Shares in the relevant Class within the Compartment then outstanding. The net assets of each Compartment are equal to the difference between the asset value of the Compartment and its liabilities. The net asset value per Share is calculated in the base currency of the relevant Compartment and may be expressed in such other currencies as the Board may decide.

12.2 The total net assets of the Company are expressed in Euro and correspond to the sum of the net assets of all Compartments of the Company.

12.3 The assets of the Company shall include:

- all cash in hand, receivable or on deposit, including any interest accrued thereon;
- all bills and notes payable on demand and any account due (including the proceeds of securities sold but not delivered);
- all securities, shares, bonds, time notes, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants and other securities, money market instruments and similar assets owned or contracted for by the Company;
- all interest accrued on any interest-bearing assets, except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such assets;
- all stock dividends, cash dividends and cash distributions receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company;
- the preliminary expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing Shares of the Company, insofar as the same have not been written off and insofar the Company shall be reimbursed for the same.
- the liquidating value of all forward contracts and all call or put options the Company has an open position in; and
- all other assets of any kind and nature, including expenses paid in advance.

12.4 The value of such assets shall be determined as follows:

(i) the value of any cash on hand or deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received is deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is arrived at after making such discount as may be considered appropriate in such case to reflect the true thereof;

(ii) securities listed and traded primarily on one or more recognised securities exchanges shall be valued at their last known prices on the valuation date;

(iii) investment in underlying undertakings for collective investment are taken at their last official net asset value known in Luxembourg at the time of calculating the net asset value of the relevant Compartment. If such price is not representative of the fair value of such assets, then

the price shall be determined by the Board on a fair and equitable basis. Investments subject to bid and offer prices are valued at their mid-price, if not otherwise determined by the Board;

(iv) unlisted securities for which over-the-counter market quotations are readily available (included listed securities for which the primary market is believed to be the over-the-counter-market) shall be valued at a price equal to the last reported price as supplied by recognised quotation services or broker-dealers;

(v) all other non-publicly traded securities, other securities or instruments or investments for which reliable market quotations are not available, and securities, instruments or investments which the Company determines in its discretion that the foregoing valuation methods do not fairly represent the fair value of such securities, instruments or investments, will be valued by the Company either at their cost basis to the Compartment or in good faith using methods it considers appropriate;

12.5 Assets expressed in a currency other than the reference currency of the Compartment concerned respectively in Euro shall be converted on the basis of the rate of exchange ruling on the relevant Valuation Day. If such rate of exchange is not available, the rate of exchange will be determined in good faith by or under procedures established by the Board.

12.6 The Board has adopted a policy of valuing its investments at fair value.

12.7 The Board, in its discretion and in good faith, may permit some other method of valuation to be used, if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company.

12.8 All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with generally accepted accounting principles.

12.9 If since the time of determination of the net asset value there has been a material change in the quotations in the markets on which a substantial portion of the investments of the Company are dealt in or quoted, the Company may, in order to safeguard the interests of the Shareholders and the Company, cancel the first valuation and carry out a second valuation.

12.10 In the absence of bad faith, negligence or manifest error, every decision in calculating the net asset value taken by the Board or by the corporate agent which the Board appoints for the purpose of calculating the net asset value, shall be final and binding on the Company and present, past or future Shareholders.

12.11 The liabilities of the Company shall include:

- all loans, bills and accounts payable;
- all accrued interest on loans (including accrued fees for commitment for such loans);
- all accrued or payable expenses (including administrative expenses, advisory and management fees, including incentive fees, custodian fees, and corporate agents' fees);
- all known liabilities, present or future, including all matured contractual obligations for payment of money or, including the amount of any unpaid distributions declared by the Company;
- an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the calculation day, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorised and approved by the Board, as well as such amount (if any) as the Board may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company;
- all other liabilities of whatsoever kind and nature reflected in accordance with generally accepted accounting principles.

In determining the amount of such liabilities the Board shall take into account all expenses payable by the Company which shall comprise formation expenses, fees payable to its investment managers or investment advisors, including performance related fees, fees, expenses, disbursements and out-of-pocket expenses payable to its accountants, custodian and its correspondents, domiciliary, administrative, corporate, registrar and transfer agents, any paying agent, any distributors and permanent representatives in places of registration, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration of the directors and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage and reasonable travelling costs in connection with Board meetings and investment committee meetings, fees and expenses for legal and auditing services, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any governmental agencies or stock exchanges in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, licensing fees for the use of the various indexes, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, translating, printing, advertising and distributing the Prospectus, further explanatory sales documents, periodical reports or registration statements, the costs of publishing the net asset value and any information relating to the estimated value of the Company, the cost of printing certificates, if any, and the costs of any reports to Shareholders, the cost of convening and holding Shareholders', Board and investment committee meetings, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all other operating expenses, including the cost of buying and selling assets, transaction fees, the cost of publishing the issue and redemption prices, interests, bank charges and brokerage, postage, insurance, telephone and telex. The Company may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods.

12.12 The assets and liabilities of different Compartments or different Classes shall be allocated as follows:

- the proceeds to be received from the issue of Shares of a Compartment shall be applied in the books of the Company to the relevant Compartment;
- where an asset is derived from another asset, such derived asset shall be applied in the books of the Company to the same Compartment as the assets from which it was derived and on each revaluation of an asset, the increase or diminution in value shall be applied to the relevant Compartment;
- where the Company incurs a liability which relates to any asset of a particular Compartment or to any action taken in connection with an asset of a particular Compartment, such liability shall be allocated to the relevant Compartment;
- upon the record date for determination of the person entitled to any dividend declared on Shares of any Compartment, the assets of such Compartment shall be reduced by the amount of such dividends; and
- in the case where any asset or liability of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Compartment, such asset or liability shall be allocated to all the Compartments pro rata to the net asset value of the relevant Compartment or in such other manner as determined by the Board acting in good faith.

12.13 For the purposes of the net asset value computation:

- Shares of the Company to be redeemed under Article 10 hereof shall be treated as existing and taken into account until immediately after the time specified by the Board on the relevant valuation time and from such time and until paid by the Company the price therefore shall be deemed to be a liability of the Company;

- Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the time specified by the Board on the valuation time, and from such time and until received by the Company the price therefore shall be deemed to be a debt due to the Company;

- all investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the currency in which the net asset value for the relevant Compartment is calculated shall be valued after taking into account the rate of exchange prevailing on the principal regulated market of each such asset on the dealing day preceding the valuation time.

Where on any valuation time the Company has contracted to:

- purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;

- sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Company;

- provided however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such valuation time, then its value shall be estimated by the Board.

Art. 13. Frequency and Temporary Suspension of the Calculation of the Net Asset Value per Share and of the Issue, Redemption and Conversion of Shares.

13.1 The net asset value of Shares and the price for the issue, redemption and conversion of the Shares of all Compartments shall be calculated from time to time by the Company or any agent appointed thereto by the Company, at the frequency as determined in the Prospectus with respect to each Compartment but at least once per year on December 31 (the Valuation Day).

13.2 The Board may impose restrictions on the frequency at which Shares shall be issued; the Board may, in particular, decide that Shares shall only be issued during one or more offering periods or at such other periodicity as provided for in Article 8 and/or elsewhere in these Articles of Association and/or in the Prospectus.

13.3 The Company may suspend the determination of the net asset value per Share and the issue, redemption and conversion of Shares of any Compartment:

(a) as a result of political, economic, military or monetary events or any circumstances outside the control, responsibility and power of the Board, disposal of the assets is not reasonable or normally practicable without being seriously detrimental to Shareholder's interests;

(b) it is not reasonably practicable to determine the net asset value on an accurate and timely basis;

(c) as a result of exchange restrictions or other restrictions affecting the transfer of funds, transactions are rendered impracticable or if purchases and sales of the assets of a Compartment cannot be effected at normal rates of exchange; or

(d) a decision is made to liquidate and dissolve the Fund or a Compartment.

No Shares shall be issued or redeemed during such a suspension. Where possible all reasonable steps will be taken to bring any period of suspension to an end as soon as possible.

Title III.- Administration and supervision

Art. 14. Directors.

14.1 The Company shall be managed by a Board composed of not less than three members who need not be Shareholders of the Company. They shall be elected for a renewable term not exceeding six years.

14.2 The directors shall be elected by the Shareholders at a general meeting of Shareholders; the latter shall further determine the number of directors, their remuneration and the term of their office.

14.3 Any director may be removed with or without cause or be replaced at any time by resolution approved by a simple majority vote of the Shareholders present or represented at a general meeting of Shareholders.

14.4 In the event of a vacancy in the office of director the remaining directors may temporarily fill such vacancy. The Shareholders shall take a final decision regarding such vacancy at their next general meeting of Shareholders.

Art. 15. Board Meetings.

15.1 The Board may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members one or more vice-chairmen. It may also choose a secretary, who needs not be a director, who shall write and keep the minutes of the meetings of the Board and of the Shareholders. The Board shall meet upon call by the chairman, or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

15.2 The chairman shall preside at all meetings of the directors and of the Shareholders. In his absence, the Shareholders or the Board members shall decide by a majority vote that another director, or in case of a Shareholders' meeting, that any other person shall be in the chair of such meetings.

15.3 Written notice of any meeting of the Board shall be given to all directors at least twenty-four hours prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Board.

Art. 16. Board Resolutions.

16.1 The directors may only act at duly convened meetings of the Board. The directors may not bind the Company by their individual signatures, except if specifically authorised thereto by a resolution of the Board.

16.2 The Board can deliberate and act validly only if at least the majority of the directors is present or represented. Resolutions are taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting.

16.3 Any director may act at any meeting by appointing in writing or by telegram, telex, or telefax or any other similar means of communication another director as his proxy.

16.4 Any director may participate in a meeting of the Board by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

16.5 Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings; each director shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and all documents shall form the record that proves that such decision has been taken.

16.6 Resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two directors.

Art. 17. Powers of the Board.

17.1 The Board is vested with the broadest powers to perform all acts of disposition and administration within the Company's purpose, in compliance with the investment policies and restrictions as determined in Article 20 hereof.

17.2 All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Association to the general meeting of Shareholders are in the competence of the Board.

Art. 18. Corporate Signature.

18.1 Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the joint signatures of any two directors or by the signature of any person(s) to whom authority has been delegated by the Board.

Art. 19. Delegation of Powers.

19.1 The Board of the Company may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company or any Compartment (including the right to act as an authorised signatory for the Company or any Compartment) in the frame of the daily management and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to one or several physical persons or corporate entities, which need not to be members of the Board.

19.2 The Board may appoint any officers, including a general manager and any assistant general managers as well as any other officers that the Company deems necessary for the operation and management of the Company or any Compartment. Such appointments may be cancelled at any time by the Board. The officers need not be directors or Shareholders of the Company. Unless otherwise stipulated by these Articles of Association, the officers shall have the rights and duties conferred upon them by the Board. The Board may furthermore appoint other agents, who need not to be members of the Board and who will have the powers determined by the Board.

19.3 The Board may create from time to time one or several committees composed of Board members and/or external persons and to which it may delegate powers and roles as appropriate.

Art. 20. Investment Policies and Restrictions.

20.1 The Board, based upon the principle of risk diversification, has the power to determine the investment policies and strategies of each Compartment of the Company and the course of conduct of the management and business affairs of the Company, within the restrictions as shall be set forth by the Board in compliance with applicable laws and regulations.

20.2 The Company may employ for each Compartment techniques and instruments relating to transferable securities, currencies or any other financial assets or instruments in the context of its investment policy or for the purpose of hedging or efficient portfolio management.

Art. 21. Conflict of Interests.

21.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any director or officer of the Company who serves as a director, officer or employee of any company or firm, with which the Company shall contract or otherwise engage in

business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

21.2 In the event that any director or officer of the Company may have in any transaction of the Company an interest different to the interests of the Company, such director or officer shall make known to the Board such conflict of interest and shall not consider or vote on any such transaction and such transaction, and such director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of Shareholders.

21.3 The term "conflict of interests", as used in the preceding sentence, shall not include any relationship with or interest in any matter, position or transaction involving the sponsor, the investment manager, the custodian, the distributors as well as any other person, company or entity as may from time to time be determined by the Board on its discretion.

Art. 22. Indemnification of Directors.

22.1 The Company may indemnify any director or officer or committee member and his heirs, executors and administrators against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer or committee member of the Company or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or wilful misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty.

22.2 The Board may decide that expenses effectively incurred by any director or officer or committee member in accordance with this Article may be advanced to the indemnified director or officer, provided that this director or officer will repay the advanced amounts if it is ultimately determined that he has not met the standard of care for which indemnification is available.

22.3 The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which any director or officer may be entitled.

Art. 23. Auditor.

23.1 The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an auditor ("réviseur d'entreprises agréé") appointed by the Board and remunerated by the Company.

23.2 The auditor shall fulfil the duties prescribed by the 2007 Law.

Title IV.- General meetings

Art. 24. Powers.

24.1 The general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

24.2 Its resolutions shall be binding upon all the Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 25. Annual General Meetings of Shareholders.

25.1 The annual general meeting shall be held at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of meeting, on the last Friday of the month of May of each year at 11.00 a.m. (Luxembourg time). If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day in Luxembourg.

25.2 The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances beyond the scope of the Company's or of its Shareholder's control will so require.

Art. 26. Other General Meetings of Shareholder.

The Board may convene other general meetings of Shareholders and Shareholders representing one fifth of the Share capital may also request the Board to call a general meeting of Shareholders. Such other general meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of the meeting.

Art. 27. Procedure.

27.1 The general meetings of Shareholders shall be convened by the Board pursuant to a notice setting forth the agenda and sent to the Shareholders by registered letter at least eight calendar days prior to the meeting. If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of the meeting.

27.2 Notices to Shareholders may be mailed by registered mail only.

27.3 The Board may determine all other conditions, which must be fulfilled by the Shareholders in order to attend a general meeting of Shareholders.

27.4 The chairman of the Board shall preside at all general meetings of Shareholders, but, in his absence, the general meeting of Shareholders may appoint a director or any other person as chairman pro tempore, by vote of a majority of Shares present or represented at any such meeting. The chairman of such meeting of Shareholders shall designate a

secretary who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the general meeting of Shareholders as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the chairman.

Art. 28. Vote.

28.1 The business transacted at any meeting of the Shareholders shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by law) and business incidental to such matters.

28.2 Each Share in any Compartment is entitled to one vote, in compliance with Luxembourg law and these Articles of Association. Only full Shares are entitled to vote. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by giving a written proxy to another person, who needs not to be a Shareholder and who may be a director of the Company.

28.3 Unless otherwise provided by law or herein, resolutions of the general meeting of Shareholders are passed by a simple majority vote of the Shareholders present or represented.

28.4 Any resolution of the general meeting of Shareholders affecting the rights of the holders of Shares of any Compartment vis-à-vis the rights of the holders of Shares of any other Compartment(s), shall be subject in respect of each Compartment such to the quorums and majority requirements described in Article 36 hereof.

Art. 29. General Meetings of Compartment(s).

29.1 The Shareholders of any Compartment may hold, at any time, general meetings of Shareholders to decide on any matter, which relate exclusively to such Compartment.

29.2 The provisions of the Articles 27, paragraphs 1, 2 and 3 as well as Article 28, paragraphs 1 and 2 shall apply to such general meetings of Shareholders. Unless otherwise provided for by law or herein, resolutions of the general meeting of Shareholders of a Compartment are passed by a simple majority vote of the Shareholders present or represented.

Art. 30. Term, Liquidation and Merger of Compartments.

30.1 The Compartments may be created for any undetermined period or for a fixed period as provided for in the Prospectus. In case a Compartment is created for a fixed period, it will terminate automatically on its maturity date provided for in the Prospectus.

30.2 The Board of the Company may decide to liquidate one Compartment if the net assets of such Compartment have decreased to, or have not reached, an amount determined by the Board to be the minimum level for such Compartment to be operated in an economically efficient manner or if a change in the economic or political situation relating to the Compartment concerned would justify such liquidation.

Any Shareholders will be notified by the Company of any decision to liquidate the relevant Compartment prior to the effective date of the liquidation and the notice will indicate the reasons for, and the procedures of, the liquidation operations.

30.3 Unless the Board otherwise decides in the interest of, or to keep equal treatment between, the Shareholders, the Shareholders of the Compartment concerned may continue to request the redemption of their Shares. Assets, which could not be distributed to their beneficiaries upon the close of the liquidation of the Compartment concerned, will be deposited with the custodian for a period of six months after the end of the liquidation. After such time, the assets will be deposited with the "Caisse des Consignations" on behalf of their beneficiaries.

30.4 In the same circumstances as provided above, the Board may decide to terminate one Compartment and contribute its assets into another Compartment or into another collective investment scheme. The Board may resolve to amalgamate two or more Compartments if it believes that such a course of action is in the best interests of the Shareholders of the relevant Compartments. Affected Shareholders will be notified any such decision and relevant information in relation to the new Compartment. Notice will be provided at least one month before the date on which the amalgamation becomes effective in order to enable Shareholders to request that their Shares be redeemed before the amalgamation is completed.

30.5 Where assets are to be contributed to another collective investment undertaking, the amalgamation will be binding only on Shareholders in the relevant Compartment who will expressly consent to the amalgamation. Where the Board does not have the authority to do so or where the Board determines that the decision should be put to the Shareholders for their approval, the decision to liquidate or to merge a Compartment may instead be taken at a meeting of Shareholders of the relevant Compartment. At the relevant meeting of Shareholders in the Compartment, no quorum will be required and any decision to liquidate or merge must be approved by Shareholders holding at least a simple majority of the Shares present or represented. Shareholders will be notified by the Company of any resolution to proceed with liquidation or amalgamation at least one month before the effective date of the liquidation or amalgamation of the Compartment in order to enable Shareholders to request redemption or conversion of their Shares before the liquidation or amalgamation of the Compartment takes place.

Art. 31. Consolidation/Splitting.

The Board may consolidate or split the Shares of a Compartment. A consolidation or split may also be resolved by a general meeting of Shareholders of the Compartment concerned deciding, without any quorum requirements, at the simple majority of the Shares present or represented.

Title V.- Accounting year - Distributions

Art. 32. Accounting Year.

The accounting year of the Company shall commence each year on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of the same year.

Art. 33. Distributions.

33.1 Distributions shall be paid in accordance with the order of payments set forth in the Prospectus and more in particular as set forth in respect of each Compartment. The general meeting of Shareholders in respect of each Compartment, within the limits provided by law, shall determine how the profits, if any, of the Company shall be treated, and from time to time may declare dividends, provided, however, that the capital of the Company does not fall below the prescribed minimum capital.

33.2 The Board may in its discretion decide to pay interim dividends at any point in time unless otherwise provided for in the Prospectus and, more in particular, as set forth in respect of a given Compartment.

33.3 Distributions shall be paid in Euro or in the base currency of a Compartment and at such time and place that the Board shall determine from time to time.

33.4 No interest shall be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the disposal of its beneficiary.

33.5 A dividend declared but not paid on a Share cannot be claimed by the holder of such Share after a period of five years from the notice given thereof, unless the Board has waived or extended such period in respect of all Shares, and shall otherwise revert after expiry of the period to the relevant Compartment of the Company. The Board shall have power from time to time to take all steps necessary and to authorise such action on behalf of the Company to perfect such reversion.

33.6 Dividends may only be declared and paid in accordance with the provisions of this Article with respect to distribution Shares and no dividends will be declared and paid with respect to capitalisation Shares.

Art. 34. Custodian.

34.1 To the extent required by law, the Company shall enter into a custodian agreement with a banking or savings institution as defined by the law of 5 April 1993 on the financial sector (herein referred to as the Custodian).

34.2 The Custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the 2007 Law.

34.3 If the Custodian wishes to retire, the Board shall use its best endeavours to find a successor Custodian within two months of such retirement. The Board may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed in to act in its the place.

Art. 35. Dissolution.

35.1 The Company may at any time be dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders subject to the quorum and majority requirements referred to in Article 36 hereof.

35.2 Whenever the share capital falls below the two thirds of the minimum capital indicated in Article 5 hereof, the question of the dissolution of the Company shall be referred to the general meeting of Shareholders by the Board. The general meeting of Shareholders, for which no quorum shall be required, shall decide by simple majority of the votes of the Shares present and represented at the meeting.

35.3 The question of the dissolution of the Company shall further be referred to the general meeting of Shareholders whenever the share capital falls below one fourth of the minimum capital set by Article 5 hereof; in such an event, the general meeting of Shareholders shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by the votes of the Shareholders holding one fourth of the Shares represented at the meeting.

35.4 The meeting must be convened so that it is held within a period of forty days from the discovery that the net assets of the Company have fallen below two thirds or one fourth of the legal minimum, as the case may be.

35.5 In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of Shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. The operations of liquidation will be carried out pursuant to law.

35.6 The net proceeds of liquidation corresponding to each Compartment shall be distributed by the liquidators to the holders of Shares of each Compartment in proportion to their holding in the respective Compartment(s).

35.7 Any liquidation proceeds that cannot be distributed to their beneficiaries upon the implementation of the liquidation will be deposited with the Custodian for a period of six months thereafter; after such period, the assets will be deposited with the "Caisse de Consignation" on behalf of the persons entitled thereto.

Art. 36. Amendments to the Articles of Association.

These Articles of Association may be amended by a general meeting of Shareholders subject to the quorum requirements provided by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 37. Statement.

Words importing a masculine gender also include the feminine gender and words importing persons or Shareholders also include corporations, partnerships, associations and any other organised group of persons whether incorporated or not.

Art. 38. Applicable Law.

All matters not governed by these Articles of Association shall be determined in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies and the 2007 Law as such laws have been or may be amended from time to time.

Transitory dispositions

1. The first accounting year begins on the date of incorporation of the Company and will end on 31 December 2008.
2. The first annual general meeting of Shareholders will be held in 2009.

Subscription and Payment

The subscriber has subscribed for thirty-one (31) Shares as follows:

	Shares
BMB Investment Management Partners S.L.U, prenamed	31
Total:	31

The shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) is from now on at the free disposal of the Company, evidence of which was given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately three thousand five hundred Euros (3,500.- EUR).

General meeting of the sole shareholder

The above-named person, representing the entire subscribed capital and considering itself as having received due notice, has immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, it has passed the following resolutions:

First resolution

The following persons are appointed as directors for a period ending at the issue of the annual general meeting to be held in 2009:

- a) Mr Josep BORRELL, Managing Director, born in Barcelona (Spain) on March 17th, 1969, with professional address at Avda Diagonal 399 6-1, 08008 Barcelona, Spain;
- b) Mr Alberto MATTA, Managing Director, born in Torino (Italy) on August 6th, 1968, residing at 26 Upbrook Mews, London W23HG, United Kingdom;
- c) Mr Enver BUYUKARSLAN, Managing Director, born in Cermik (Turkey) on February 1st, 1974, residing at Sedanstr. 9, 12167 Berlin Steglitz Zehlendorf, Germany.

Second resolution

The registered office of the Company is at 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

This deed having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said appearing parties signed together with Us, the notary, this original deed.

Follows the French translation:

L'an deux mille huit, le trente et un octobre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BMB Investment Management Partners S.L.U, une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois d'Espagne, ayant son siège social au 399 Av Diagonal AT 1a, 08008 Barcelone, Espagne,

immatriculée auprès du Registre de Commerce de Barcelone Volume 39.720, Folio 1, Feuille numéro B 352.283, dûment représentée par son gérant unique Monsieur Josep BORRELL, ici représentée par Mlle Claude MERMANS et Monsieur Ramzi SAHLI, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Barcelone (Espagne) le 20 octobre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité en vertu de laquelle elle agit, a demandé au notaire d'arrêter comme suit les statuts (les Statuts) d'une société qu'elle envisage de créer.

Titre I^{er} .- Dénomination - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er} . Dénomination.

Il existe entre le souscripteur et tous ceux qui pourraient devenir propriétaires des actions ci-après créées (les Actionnaires), une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable organisée comme un fonds d'investissement spécialisé conformément à la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés (la Loi 2007) sous la dénomination de OPTIMUM EVOLUTION REAL ESTATE FUND SIF (ci-après la Société).

Art. 2. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société ne pourra être liquidée avant la clôture de son dernier Compartiment.

Art. 3. Objet.

La Société peut prendre toutes mesures et faire toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet au sens le plus large autorisé par la Loi 2007.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Des succursales ou autres bureaux pourront être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil d'administration de la Société (ci-après le Conseil).

4.2 Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication entre ce siège avec des personnes à l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

Titre II.- Capital social - Actions - Valeur de l'actif net

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital de la Société sera représenté par des actions entièrement libérées (les Actions) sans valeur nominale et sera à tout moment égal à la valeur totale des actifs nets de la Société tels que définis à l'article 12 des présents Statuts. Le capital initial est de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) divisé en trente et une (31) actions avec une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-), entièrement souscrites et libérées.

5.2 Le montant minimum du capital de la Société sera d'un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-). La Société pourra atteindre ce minimum dans un délai de douze mois à partir de la date à laquelle la Société a été agréée en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la loi luxembourgeoise.

5.3 Le Conseil d'administration est autorisé à émettre à tout moment et sans limitations de nouvelles actions entièrement libérées conformément à l'article 8 des présents Statuts et dont le montant sera fixé par le Conseil lui-même, sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Art. 6. Classe d'actions - Compartiments.

6.1 Le Conseil peut, à tout moment, émettre des classes d'Actions différentes (chacune une Classe ou des Classes, selon le cas) portent des obligations différentes entre autre en ce qui concerne le droit aux revenus et profits (actions de distribution ou de capitalisation), caractéristiques de rachat et/ou de frais et coûts, ou de l'investisseur respectif. Ces Actions seront émises, aux clauses et conditions telles que décidées par le Conseil en accord avec l'article 8 des présentes.

6.2 Le Conseil d'administration établira une masse d'avoirs constituant chacune un Compartiment séparé (chacun de ces compartiments ci-après Compartiment), conformément à l'Article 71 de la Loi 2007 (aux choix du Conseil d'administration celle-ci pourront être exprimées en différentes devises) pour chaque classe d'actions ou pour deux ou plusieurs classes d'actions tel que décrit à l'Article 12 des présents Statuts et dans le Prospectus de la Société (le Prospectus). Chaque masse d'avoirs sera investie au bénéfice exclusif des actionnaires pour chaque Compartiment concerné conformément à l'Article 3 des présents Statuts. Chaque Compartiment peut, par décision du Conseil, avoir des caractéristiques différentes (y compris, mais pas limité à des structures de frais spécifiques, investissements permis, restrictions d'investissement et politiques d'investissement).

6.3 La Société constitue une entité juridique unique, mais par dérogation à l'Article 2093 du Code Civil luxembourgeois, les avoirs d'un Compartiment détermineront uniquement les dettes, obligations et engagements attribuables à ce Compartiment. En ce qui concerne les relations entre actionnaires, chaque Compartiment est une entité à part entière.

6.4 Pour déterminer le capital de la société, les avoirs nets correspondant à chaque classe d'actions s'ils ne sont pas exprimés en Euro, seront convertis en Euro et le capital sera égal au total de tous les avoirs nets de tous les Compartiments.

6.5 La société établira les comptes consolidés en Euro.

Art. 7. Forme des Actions.

7.1 La Société pourra émettre uniquement des actions nominatives.

7.2 Toutes les actions émises par la Société seront inscrites au registre des actionnaires qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société, et ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence où son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société, le nombre d'actions nominatives qu'il détient et le montant libéré sur chacune de ces actions.

7.3 L'inscription du nom de l'actionnaire dans le registre des actionnaires établit son droit de propriété sur de telles actions nominatives. La Société normalement n'émet pas de certificats pour cette inscription au registre mais pourra émettre des confirmations écrites relatives à la qualité d'actionnaires.

7.4 Tout transfert s'effectuera par une déclaration de transfert écrite à porter au registre des actionnaires, signée et date par le cédant et le cessionnaire ou par les personnes détenant les pouvoirs valables pour agir à cet effet. Sous réserve de l'application des Articles 7 et 11 des présents Statuts, tout transfert d'actions sera inscrit au registre des actionnaires; pareille inscription devant être signée par un ou plusieurs administrateurs de la Société ou par une ou plusieurs autres personnes dûment autorisée(s) à cet effet par le conseil d'administration.

7.5 Les actionnaires fourniront à la Société une adresse à laquelle toutes les informations et communications peuvent être envoyées. Cette adresse sera inscrite à son tour au registre des actionnaires.

7.6 Au cas où un actionnaire ne fournit pas d'adresse à la Société, mention peut en être faite au registre des actionnaires, et l'adresse de l'actionnaire sera censée être au siège social de la Société, ou à telle autre adresse inscrite par la Société de temps en temps, jusqu'à ce que qu'une autre adresse soit fournie à la Société par cet actionnaire. Un actionnaire peut, à tout moment, changer son adresse portée au registre des actionnaires par une déclaration écrite, envoyée au siège social de la Société ou à telle autre adresse fixée de temps en temps par la Société.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont détenues conjointement ou si la propriété de cette/ces action(s) est litigieuse, toutes les personnes invoquant un droit sur cette /ces action(s) devront désigner un mandataire unique pour représenter cette/ces action(s) à l'égard de la Société. La non désignation d'un tel mandataire implique la suspension de tous les droits attachés à cette/ces action(s). Qui plus est, en cas d'Actionnaires indivis, la Société se réserve le droit discrétionnaire de payer tous produits de rachat, distributions ou autre paiements seulement au premier détenteur enregistré qu'elle considère comme le représentant de tous les détenteurs indivis, ou à tous les Actionnaires indivis ensemble.

7.7 La Société peut décider d'émettre des fractions d'actions. Ces fractions d'actions ne confèrent pas le droit de vote mais donneront droit à participer aux avoirs nets attribuables à la Catégorie d'actions concernée sur base du prorata

7.8 Le paiement des dividendes ou distributions sera fait aux actionnaires par virement bancaire ou par l'émission d'un chèque envoyé à l'adresse indiquée au registre des actionnaires.

Art. 8. Emission des Actions.

8.1 Le conseil d'administration est autorisé à émettre à tout moment et sans limitation un nombre illimité d'actions entièrement libérées d'une ou plusieurs Catégories et dans un ou plusieurs Compartiments, sans réserver aux anciens actionnaires un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

8.2 Le conseil d'administration peut imposer des conditions à l'émission des Actions (y compris l'exécution de tout document de souscription et la fourniture de toutes informations que le Conseil estimera pertinentes) et pourra fixer un montant minimum de souscription. Le Conseil pourra également, par rapport à un Compartiment spécifique, lever un droit d'entrée et a le droit de renoncer totalement ou partiellement de droit d'entrée. Toutes les conditions auxquelles l'émission d'Actions peut être soumise seront détaillées dans le Prospectus.

8.3 Le prix par action à émettre sera égal à la valeur nette d'inventaire par action de la classe concernée dans le Compartiment déterminé, conformément à l'Article 12 des présents Statuts. Le prix d'émission d'Actions à être émises est basé sur la valeur nette par Action de la Classe respective dans le Compartiment respectif, tel que déterminé en accord avec l'article 12 des présentes, ainsi que sur toute prime additionnelle ou frais tels que déterminés par le Conseil et tels qu'exposés plus amplement dans le Prospectus.

8.4 Les Actions seront attribuées uniquement sur base de l'acceptation de la souscription et du paiement du prix d'émission. Le prix d'émission doit être reçu avant l'émission des Actions. Le paiement sera exécuté aux conditions et endéans les délais déterminés par le Conseil.

8.5 Le conseil d'administration pourra accepter d'émettre des actions en contrepartie d'un apport en nature de valeurs et autres avoirs, en observant les prescriptions édictées par la loi luxembourgeoise et notamment l'obligation de produire un rapport d'évaluation du réviseur d'entreprises agréé de la Société et à condition que ces titres soient conformes aux objectifs et politiques d'investissement du Compartiment concerné.

8.6 Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur, gestionnaire, directeur ou fondé de pouvoir ou tout autre mandataire dûment autorisé à cette fin la charge d'accepter les souscriptions et de recevoir en paiement le prix des actions nouvelles à émettre et à les délivrer.

Art. 9. Conversion des Actions.

9.1 Sauf disposition contraire du conseil d'administration pour certaines classe d'actions et/ou certains Compartiments, tout actionnaire est en droit de demander la conversion de toutes ou partie de ses actions d'une classe à l'intérieur d'un Compartiment en actions de la même classe à l'intérieur d'un autre Compartiment ou en actions d'une autre classe au sein du même Compartiment ou au sein d'un Compartiment différent, sous réserve des restrictions relatives aux modalités, aux conditions et au paiement de tels frais ou charges tels que déterminés par le conseil d'administration et par après dans le Prospectus.

9.2 Les actions qui ont été converties en actions d'une autre classe pourront être annulées.

Art. 10. Rachat des Actions.

10.1 Tout Actionnaire peut demander le rachat des actions, si toutefois cela est déterminé dans le Prospectus. Le Conseil d'administration peut demander le rachat de tout ou partie des actions émises par Compartiment

Art. 11. Restrictions à la propriété des Actions - Actionnaires en défaut.

11.1 La Société pourra restreindre ou empêcher la propriété de ses Actions à toute personne, firme ou société, à savoir toute personne en violation d'une disposition légale ou réglementaire d'un pays ou d'une autorité gouvernementale et à toute personne non autorisée à détenir de telles Actions en vertu de telle loi ou exigence ou si, de l'avis de la Société, telle détention pourrait être préjudiciable à la Société (ci-après désignées Personne Non Qualifiée), ou si la détention d'Actions par telle personne résulte dans une violation de la loi ou réglementation luxembourgeoise ou étrangère, ou si, en conséquence de telle violation, la Société se verrait soumise à des lois (y compris sans limitation des lois fiscales) autres que celle du Grand-Duché de Luxembourg.

11.2 Tout transfert d'Actions de la Société doit être notifié en premier au Conseil, qui aura le droit discrétionnaire de refuser d'approuver et d'enregistrer un transfert d'Actions proposé dans des circonstances où, entre autre, des Actions sont proposées à être transférées et où, entre autre, le transfert pourrait avoir pour résultat des désavantages de nature légale, pécuniaire, concurrentielle, regulative, fiscale ou administrative dans le chef de la Société, de l'un quelconque des Compartiments ou d'un Actionnaire.

Art. 12. Calcul de la valeur nette d'inventaire.

12.1 La valeur nette d'inventaire par action de chaque classe d'actions dans chaque Compartiment sera calculée en divisant les actifs nets de la Société correspondant à chaque classe d'action dans le Compartiment concerné, constitués par la valeur de la portion des avoirs de cette Catégorie moins la portion des engagements attribuables à cette classe d'actions, calculée au moment que le conseil d'administration a prévu à cet effet, par le nombre total d'actions de cette Catégorie en circulation à ce moment, conformément avec les règles d'évaluation décrites ci-dessous. La valeur nette d'inventaire de chaque Compartiment est égale à la différence entre la leur nette du Compartiment arrondie vers le haut ou vers le bas tel que le conseil d'administration le déterminera. La valeur nette d'inventaire par action de chaque Catégorie sera disponible au plus tard deux mois après le Jour d'Evaluation concerné.

12.2 La valeur nette d'inventaire par Action de chaque Classe, au sein de chaque Compartiment, est déterminée par division de l'actif net total de la Société attribuable à chaque Classe d'Actions au sein de tel Compartiment, étant la valeur de la partie de l'actif déduction faite des éléments de passif attribuables à telle Classe au jour de la violation, par le nombre d'Actions en circulation de la Classe respective au sein du Compartiment. L'actif net de chaque Compartiment est égal à la différence entre la valeur de l'actif du Compartiment et de ses dettes. La valeur nette par Action est calculée sur base de la devise du Compartiment respectif et peut être exprimée dans toute autre devise au choix du Conseil.

12.3 L'actif net total de la Société est exprimé en Euros et correspond à la somme des actifs nets de chaque Compartiment de la Société.

12.4 Les avoirs de la Société comprendront:

- toutes les espèces en caisse ou en dépôt, y compris tous les intérêts courus;
 - tous les effets et billets payables sur demande et tous les comptes exigibles (y compris le résultats de la vente de titres vendu mais non encore livrés);
 - toutes les obligations, titres à terme, certificats de dépôt, actions, obligations, droits de souscription, warrants, options et autres valeurs mobilières, instruments financiers et autres avoirs similaires qui sont la propriété de la Société ou ont été contractés pour la Société;
 - tous les intérêts échus ou courus sur les avoirs produisant des intérêts et qui sont la propriété de la Société, sauf si ces intérêts sont compris ou reflétés dans le prix de ces avoirs;
 - tous les dividendes, en espèces ou en actions, et les distributions reçus par la Société en espèces dans la mesure où la Société pouvait raisonnablement en avoir connaissance;
 - les dépenses préliminaires de la Société, y compris les coûts d'émission ou de distribution des actions de la Société, pour autant que celles-ci n'ont pas été amorties et que la Société sera remboursée;
 - la valeur de liquidation de tous les contrats à terme et toutes les options d'achat ou de vente que la Société a conclus;
- et
- tous les autres avoirs, de quelque nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées d'avance.

La valeur de ces avoirs sera déterminée de la manière suivante: (i) la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes en numéraire et des intérêts déclarés ou courus tel qu'indiqué ci-dessus mais non encore encaissés consistera dans la valeur nominale de ces avoirs à moins qu'ils ne s'avèrent improbable que cette valeur puisse être obtenue. Auquel cas, la valeur de ces avoirs sera déterminée par application d'une remise estimée comme appropriée;

(ii) La valeur des avoirs cotés ou négociés sur tout Marché Réglementé (tel que défini dans les documents de vente des actions de la Société) est basée sur leur dernier cours disponibles;

(iii) des investissements dans des sociétés d'investissements collectifs sont évalués à leur dernière valeur nette officielle connue au Luxembourg au moment du calcul de la valeur de l'actif net du Compartiment respectif. Si tel prix n'est pas représentatif de la juste valeur de tel actif, alors le prix sera déterminé par le Conseil sur base d'une formule juste et équitable. Des investissements sujets à des prix déterminés par l'offre et la demande sont évalués à leur prix moyen, à moins que le Conseil en décide autrement.

(iv) des sûretés non-cotées pour lesquelles des quotations du marché OTC ("Over-The-Counter") sont disponibles (y compris des sûretés cotées pour lesquelles le marché primaire (primary market) est considéré comme étant OTC) seront évaluées à un prix égal au dernier prix rapporté établi par des agences de quotation ou courtiers (broker/dealer);

(v) toutes autres sûretés non-échangées publiquement, autres sûretés ou instruments ou investissements pour lesquels des quotations de marché fiables ne sont pas disponibles, et sûretés, instruments ou investissements pour lesquels la Société décide, à sa discrétion, que ces méthodes d'évaluation ne représentent pas fidèlement la juste valeur de telles sûretés, instruments ou investissements, seront évaluées par la Société soit sur base de leur coût par Compartiment, soit en utilisant des méthodes appropriées auxquelles elle a recours de bonne foi.

12.5 Des actifs exprimés dans une devise autre que la devise de référence du Compartiment concerné respectivement en Euros seront convertis sur base du taux d'échange en vigueur au jour au jour d'Evaluation. Si tel taux d'échange n'est pas disponible, le taux d'échange sera déterminé de bonne foi par le Conseil ou selon les procédures établies par lui.

12.6 Le Conseil a adopté une politique d'évaluation des investissements selon leur juste valeur.

12.7 Le conseil d'administration peut, discrétionnairement, autoriser l'utilisation d'une autre méthode d'évaluation s'il estime qu'une telle évaluation reflète d'une façon plus juste la valeur des avoirs de la Société.

12.8 Toutes règles d'évaluation et de détermination seront interprétées et appliquées en accord avec les règles comptables généralement applicables.

12.9 Si, depuis le moment de la détermination de la valeur de l'actif net, il y a eu un changement substantiel dans les quotations de marchés sur lesquels une proportion substantielle des investissements de la Société sont cotés, la Société peut, afin de garantir les intérêts de ses Actionnaires, annuler la première évaluation et procéder à une deuxième évaluation.

12.10 En l'absence de mauvaise foi, de négligence ou d'erreur manifeste, toute décision de calcul de la valeur de l'actif net prise par le Conseil ou par la personne que le Conseil a désigné à cette fin, sera finale et obligatoire pour la Société ainsi que pour les Actionnaires actuels, anciens et futurs.

12.11 Les engagements de la Société comprendront:

- tous les emprunts, effets et autres créances exigibles;
- tous les intérêts courus sur les emprunts (y compris les frais pour la mise à disposition de ces prêts);
- toutes dépenses cumulées ou payables (y compris les dépenses administratives, frais de conseil et de gestion, frais d'incitation, frais de dépositaire et frais d'agents de société);
- toutes dettes connues actuelles ou futures, y compris toutes obligations contractuelles échues concernant le paiement d'argent ou, comprenant la somme de toutes distributions non-payées, déclarées par la Société;
- une clause appropriée pour taxes futures basée sur le capital et le revenu au jour du calcul, tels que déterminés de temps en temps par la Société, et autres réserves (si jamais) autorisées et approuvées par le Conseil, ainsi que tel montant (si jamais) que le Conseil pourrait considérer comme étant une provision au regard de toute dépense ou responsabilité incertaine dans le chef de la Société;
- toutes autres dépenses de n'importe quelle nature évaluées sur base de principes comptables généralement acceptés.

Pour l'évaluation du montant de ces engagements, la Société prendra en considération toutes les dépenses qu'elle a à supporter, y compris et sans limitation, les frais de constitution et les frais de modification des présents Statuts, commissions et frais payables au gestionnaire, aux comptable, au dépositaire, à l'agent administratif, à l'agent payeur, et à tout représentant permanent dans les pays où la Société est enregistrée (le cas échéant), les frais encourus en rapport avec l'assistance juridique et la révision des rapports annuels de la Société, les frais de publicité, les frais d'impression et de publication des documents préparés pour promouvoir la vente de ses actions, les frais d'impression des rapports annuel et intermédiaires de la Société, les frais de traduction (le cas échéant) des comptes annuel et intermédiaires de la Société et des rapports y relatifs, du rapport annuel du réviseur, des comptes y relatifs et de tous les prospectus, les frais d'impressions de confirmation d'enregistrement, les frais de convocation et d'assemblées des actionnaires et du conseil d'administration, les dépenses raisonnablement encourues par les membres du conseil d'administration de la Société pour les voyages relatifs à la tenue des conseils d'administration, la rémunération des membres du conseil d'administration, les frais des déclarations d'enregistrement (et de maintien de l'enregistrement auprès des autorités gouvernementales et des

bourses de valeurs pour permettre la ventes des actions de la Société), tous les impôts et droits prélevés par les autorités gouvernementales, bourses de valeurs et toutes les taxes similaires dans le cadre de l'acquisition, de la détention ou de la disposition de tout actif de la Société ou concernant l'achat, la vente, l'émission, le transfert, le rachat et les prix de rachats ou de conversion par la Société d'actions et de paiement de dividendes ou autres distributions, les coûts de publication des prix d'émission et de rachat ainsi que toute autre dépense d'exploitation, y compris les intérêts financiers, frais et charges payables en raison des emprunts effectués par la Société, dépenses bancaires et de vente/achat de titres et tous les autres frais administratifs. Pour évaluer le montant de ces engagements, les dépenses administratives et autres périodiques ou régulières seront calculées au prorata temporis.

12.12 Les avoirs et les engagements des différents Compartiments et classes d'actions seront affectés comme suit:

- Les produits résultant de l'émission d'actions relevant d'un Compartiment seront attribués dans les livres de la Société au Compartiment correspondant;

- Lorsqu'un avoir découle d'un autre avoir, ce dernier avoir sera attribué, dans les livres de la Société, au même Compartiment auquel appartient à laquelle (auxquelles) appartient l'avoir dont il découle, et à chaque nouvelle évaluation d'un avoir, l'augmentation ou la diminution de valeur sera attribuée au Compartiment correspondante;

- Lorsque la Société encourt une obligation par rapport à un élément d'actif dans un Compartiment particulier ou par rapport à une action prise en relation avec un élément d'actif d'un Compartiment particulier, cette obligation sera allouée au Compartiment en question;

- à la date de détermination pour le paiement d'un dividende à la personne bénéficiaire sur les Actions d'un Compartiment, les actifs de ce Compartiment seront réduits par le montant du dividende; and

- au cas où un avoir ou un engagement de la Société ne peut pas être attribué à un Compartiment déterminé, cet avoir ou engagement sera attribué à tous les Compartiments en proportion de leur valeur nette d'inventaire respective ou de telle autre manière que le conseil d'administration déterminera de bonne foi,

Aux fins du calcula de la valeur nette d'inventaire:

- Les Actions de la Société lesquelles doivent être rachetées en vertu de l'article 10 seront considérées comme en existence et seront prises en considération jusqu'au moment précisé par le Conseil par rapport à la date d'évaluation et jusqu'au jour où elles auront été payées par la Société elles seront traitées comme une dette de la Société;

- les Actions à émettre par la Société seront traitées comme émises à partir du jour précisé par le Conseil à la date d'évaluation, et à partir de ce jour et jusqu'au jour où le prix y relatif aura été reçu par la Société, le prix sera traité comme une créance envers la Société;

- tous les investissements, toutes les liquidités, et autres actifs exprimés dans des monnaies autres que la monnaie dans laquelle les actifs du Compartiment sont exprimés et seront évalués par référence au taux d'échange sur le marché principal de référence de chaque actif au jour de négoce précédent le jour d'évaluation.

- Si à un quelconque moment d'évaluation la Société s'est engagée à:

- acquérir un actif, la valeur d'acquisition sera référenciée en tant qu'obligation de la Société et la valeur de l'actif à acquérir sera référenciée comme immobilisation de la Société;

- vendre un actif, la valeur de vente sera référenciée en tant qu'immobilisation de la Société et la valeur de l'actif ne sera plus référenciée comme immobilisation de la Société;

- sous la réserve cependant que si la valeur exacte ou la nature de la rémunération ou cet élément d'actif n'est pas encore connu au jour de l'évaluation, la valeur sera estimée par le Conseil.

Art. 13. Fréquence et Suspension temporaire du Calcul de la Valeur nette d'inventaire par Action et des émissions, Rachat et conversion d'actions.

13.1 La valeur nette d'inventaire des actions ainsi que le prix d'émission, rachat et conversion des actions de tous les Compartiments sera calculé en temps opportuns par la Société ou par tout mandataire nommé à cet effet par la Société à la fréquence déterminée dans le Prospectus pour chacun des Compartiments mais au moins une fois par an le 31 décembre (ci-après Jour d'Evaluation).

13.2 Le Conseil a le pouvoir de déterminer la fréquence avec laquelle seront émises les actions. Il a également le pouvoir de décider d'émettre des actions uniquement. Le Conseil peut imposer des restrictions à la fréquence d'émission des Actions; le Conseil peut en particulier décider que les Actions seront émises pendant une ou plusieurs périodes de souscription seulement ou selon toute autre périodicité tel que prévu à l'article 8 ou en tout autre endroit dans ces Statuts et/ou dans le Prospectus.

13.3 La Société peut suspendre le calcul de la valeur nette d'inventaire par action ainsi que l'émission, le rachat et la conversion des actions pour tous les Compartiments:

(a) à la suite d'événements politiques, économiques, militaires ou monétaires et dans toutes les circonstances en dehors du contrôle, de la responsabilité et des pouvoirs du Conseil, la vente d'éléments d'actifs n'est pas raisonnable ou normalement exécutable sans avoir un impact substantiellement négatif sur les intérêts des Actionnaires;

(b) il n'est pas raisonnablement possible de déterminer la valeur nette d'inventaire avec suffisamment de précision;

(c) à la suite de contrôle de changes ou autres restrictions ayant un impact sur le transfert de fonds, des transactions deviennent impossibles, ou alors si des achats et ventes sur les actifs de certain Compartiments ne peuvent pas être effectués à des taux d'échange normaux; ou

(d) la décision est prise de dissoudre et liquider la Société ou un Compartiment.

Aucun Action ne peut être émise ou rachetée lors d'une telle suspension. Si possible, tous les efforts seront entrepris afin de mettre un terme rapide à toute période de suspension.

Titre III.- Administration et surveillance

Art. 14. Administrateurs.

14.1 La Société sera administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Les administrateurs pourront être réélus pour une durée ne pouvant excéder six ans.

14.2 Les administrateurs sont nommés par les actionnaires à l'assemblée générale des actionnaires, sur proposition du Conseil, qui fixe leur nombre et leurs émoluments.

14.3 Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif ou être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires prise à la majorité simple.

14.4 En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; les actionnaires procéderont à l'élection définitive lors de la prochaine assemblée générale.

Art. 15. Réunions du Conseil.

15.1 Le Conseil choisira parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui dressera les procès-verbaux des réunions du Conseil ainsi que des assemblées générales des actionnaires. Le Conseil se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

15.2 Le président présidera les réunions du Conseil et les assemblées des actionnaires. En son absence, les actionnaires ou les membres du Conseil désigneront à la majorité un autre administrateur ou, lorsqu'il s'agit d'une assemblée des actionnaires, toute autre personne pour assumer la présidence de ces assemblées et réunions.

15.3 Avis écrit de toute réunion du Conseil sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télégramme, télex ou telefax ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions du Conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

Art. 16. Résolutions du Conseil.

16.1 Les administrateurs ne pourront agir que dans le cadre de réunions du Conseil régulièrement convoquées. Les administrateurs ne pourront engager la Société par leur signature individuelle, à moins d'y être autorisés spécifiquement par une résolution du Conseil.

16.2 Les décisions du Conseil seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

16.3 Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil en désignant par écrit, par télégramme, télex, ou telefax ou tout autre moyen de communication similaire un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

16.4 Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres, et la participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

16.5 Les décisions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront le même effet que les décisions votées lors des réunions des administrateurs; chaque administrateur approuvera cette décision par écrit, par télégramme, télex, telefax ou tout autre moyen de communication similaire. Tous les documents constituant la preuve qu'une telle décision est intervenue.

16.6 Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies des extraits de ces procès-verbaux devant être produites en justice ou ailleurs seront signées valablement par deux administrateurs.

Art. 17. Pouvoirs du Conseil.

17.1 Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, sous réserve de l'observation de la politique d'investissement telle que définie à l'Article 20 ci-après.

17.2 Tous pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou les présents Statuts sont de la compétence du Conseil.

Art. 18. Pouvoir de signature.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la seule signature ou la signature conjointe de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil.

Art. 19. Délégation de pouvoir.

19.1 Le Conseil peut déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société ou des Compartiments, à toutes personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires ou membres du Conseil, qui ont les pouvoirs déterminés par le Conseil et qui peuvent, si le Conseil l'autorise, sous-déléguer leurs pouvoirs. Ce pouvoir pourra être révoqué à tout moment par le Conseil.

19.2 Le Conseil, s'il y a lieu, nommera des fondés de pouvoir dont un directeur général, des directeurs généraux adjoints et tous autres fondés de pouvoir dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bien les affaires de la Société. Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le Conseil. Les fondés de pouvoir n'ont pas besoin d'être administrateurs ou actionnaires de la Société. Pour autant que les présents Statuts n'en décident pas autrement, les fondés de pouvoir auront les pouvoirs et charges qui leurs sont attribués par le Conseil.

19.3 Le Conseil peut de temps à autre créer un ou plusieurs comités composés de membres du Conseil ou de personnes externes auxquels il peut déléguer certains pouvoirs et rôles.

Art. 20. Politiques et Restrictions d'Investissements.

20.1 En se basant sur le principe de diversification des risques, le Conseil a le pouvoir de déterminer quelles seront les politiques et les stratégies de l'investissement pour chacun des Compartiments de la Société ainsi que la conduite et la gestion des affaires de la société, en tenant compte des restrictions mis en place par le Conseil conformément aux lois et réglementations applicables.

20.2 La Société est autorisée pour chacun des Compartiments à utiliser toutes techniques et instruments en relation avec des valeurs mobilières, des devises et ou tous autres actifs et instruments financiers dans le cadre de sa politique d'investissement ou à titre de couverture et de gestion efficace de son portefeuille.

Art. 21. Conflits d'intérêts.

21.1 Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres Sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir auraient un intérêt quelconque dans telle autre société par le fait qu'il soient administrateur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre Société. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt quelconque dans telle autre Société ou firme ou par le fait qu'ils soient administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé de cette autre Société. L'administrateur ou le fondé de pouvoir de la Société qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une Société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareils contrats ou pareilles.

21.2 Au cas où un administrateur ou fondé de pouvoir aurait dans quelque affaire de la Société un intérêt opposé à celle-ci, cet administrateur ou fondé de pouvoir devra informer le Conseil de cet intérêt opposé et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote concernant cette affaire. Rapport en devra être fait à la prochaine assemblée générale des actionnaires

21.3 Le terme "intérêt opposé" tel qu'il est utilisé au paragraphe précédent ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité, ou à quelque titre que ce soit, en rapport avec toute autre personne, Société ou entité juridique que le Conseil pourra déterminer à son entière discrétion.

Art. 22. Indemnisation des Administrateurs.

22.1 La Société pourra indemniser tout administrateur ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et autres ayants-droit, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tous procès auxquels il aura été partie en sa qualité d'administrateur ou de fondé de pouvoir de la Société ou pour avoir été, à la demande de la Société, administrateur ou fondé de pouvoir de toute autre Société, dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf lorsque, en rapport avec de telles actions, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis de manquement à ses devoirs

22.2 Le Conseil peut décider que les dépenses effectivement encourues par un administrateur ou officier ou membre d'un comité en conformité avec cet Article pourront être avancés à l'administrateur ou officier indemnisé, sous réserve que cet administrateur ou officier remboursera les montants avancés s'il s'avère à la fin qu'il n'a pas agi en conformité avec les standards pour lesquels une indemnité était possible.

22.3 Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits auxquels l'administrateur, le directeur ou le fondé de pouvoir pourraient prétendre.

Art. 23. Réviseur d'entreprises.

23.1 Les données comptables contenues dans le rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises agréé, nommé par le Conseil et rémunéré par la Société.

23.2 Le réviseur d'entreprises remplira tous les devoirs prescrits par la Loi 2007.

Titre IV.- Assemblée générale**Art. 24. Pouvoirs.**

24.1 L'Assemblée générale des Actionnaires représente la totalité des actionnaires de la Société.

24.2 Ces résolutions s'imposeront à tous les Actionnaires de la Société. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter, ratifier tous les actes en rapport avec les opérations de la Société.

Art. 25. Assemblée générale des Actionnaires.

25.1 L'assemblée générale annuelle se tiendra l'avant dernier vendredi du mois d'avril à 11.00 heures, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

25.2 L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si, selon le jugement absolu et final du Conseil, des circonstances exceptionnelles en dehors du contrôle de la Société ou des Actionnaires l'exigent.

Art. 26. Autres assemblées des actionnaires.

26.1 Le Conseil peut convoquer à tout moment une autre assemblée générale des actionnaires et les Actionnaires représentant au moins un dixième du capital social représentant un cinquième du capital social pourront exiger que le Conseil convoque une assemblée générale des Actionnaires. Ces autres assemblées générales peuvent être tenues en ces lieux et temps tels que spécifiés dans les notices y relatives.

Art. 27. Procédure.

27.1 Les actionnaires se réuniront sur convocation du Conseil à la suite d'un avis énonçant l'ordre du jour envoyé au moins huit jours avant l'assemblée à tout propriétaire d'actions nominatives à son adresse portée au registre des actionnaires. La délivrance d'un tel avis aux actionnaires nominatifs ne doit pas être justifiée à l'assemblée. L'ordre du jour sera préparé par le Conseil sauf si l'assemblée a été convoquée à la demande écrite des actionnaires, auquel cas le Conseil peut préparer un ordre du jour supplémentaire.

27.2 Les actionnaires seront convoqués par lettre recommandée.

27.3 Le Conseil peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part aux assemblées générales.

27.4 Le Président du Conseil présidera à toutes les assemblées des Actionnaires, et en son absence l'Assemblée pourra nommer un administrateur ou toute autre personne comme président pro tempore, par le vote de la majorité des Actions présentes ou représentées à cette assemblée. Le président de cette réunion des Actionnaires désignera un secrétaire pour la rédaction du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des Actionnaires ainsi que d'exécuter toutes autres formalités administratives et autres tâches tel qu'instruit par le président de temps à autre.

Art. 28. Vote.

28.1 Les affaires traitées lors de chaque réunion des Actionnaires seront limitées à celles renseignées dans l'ordre du jour (laquelle contiendra toutes les affaires tel que prévu par la loi), et toutes affaires accessoires.

28.2 Toute Action ne n'importe quel Compartiment dispose d'une voix en conformité avec la loi luxembourgeoise et les présents Statuts. Seulement des Actions entières disposent du droit de vote. Tout Actionnaire pourra agir lors d'une assemblée en donnant mandat écrit à toute autre personne, laquelle n'a pas besoin d'être Actionnaire et qui peut être un administrateur de la Société.

28.3 A moins qu'autrement prévu par la loi ou dans les présents Statuts, les résolutions de l'assemblée des Actionnaires seront approuvées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés.

28.4 Tout décision des l'assemblée des Actionnaires ayant un impact sur des Actionnaires d'un Compartiment par rapport aux Actionnaires d'un autre Compartiment seront soumises par rapport à chaque Compartiment aux règles de quorum et de majorité tels que décrits à l'Article 36.

Art. 29. Assemblée générales des Compartiments.

29.1 Les Actionnaires des Compartiments peuvent à tout moment convoquer une assemblée des actionnaires afin de délibérer sur des matières ayant trait uniquement à ce Compartiment.

Les dispositions de l'Article 27, paragraphe 1^{er}, 2 et 3 ainsi que celles de l'Article 28, paragraphe 1^{er} et 2 s'appliquent à ces assemblées générales des Actionnaires. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les présents statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires d'un Compartiment sont prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Art. 30. Clôture, Liquidation et Fusion de Compartiments.

30.1 Des Compartiments peuvent être créés pour une période déterminée ou indéterminée tel que prévu dans le Prospectus. Au cas où un Compartiment est créé pour une période déterminée, il arrivera à son terme tel que prévu dans le Prospectus.

30.2 Le Conseil peut décider de liquider un Compartiment si les actifs nets de ce Compartiment ont diminué ou n'ont pas atteint un montant déterminé par le Conseil comme le montant minimum pour ce Compartiment pour opérer de manière économiquement efficace ou si un changement dans la situation politique ou économique affectant ce Compartiment justifierait cette liquidation. Les Actionnaires concernés seront notifiés par la Société de toute décision de liquider avant la date prévue pour la liquidation et la notice contiendra les raisons pour y procéder ainsi que les procédures y relatives.

30.3 A moins que le Conseil n'en décide autrement dans l'intérêt des Actionnaires ou afin de maintenir l'égalité entre Actionnaires, les Actionnaires du Compartiment concerné pourront continuer à demander le rachat de leurs Actions. Les actifs qui n'auront pas été distribués à leurs bénéficiaires à la clôture de la liquidation du Compartiment concerné, seront déposés avec un dépositaire pour une période de six mois après la clôture de la liquidation. Après cette période, les actifs seront déposés auprès de la "Caisse des Consignations" au profit des bénéficiaires.

30.4 Dans les mêmes circonstances que celles décrites au premier paragraphe du présent Article, le Conseil pourra décider de fermer un Compartiment et d'attribuer les avoirs de ce Compartiment à ceux d'un Compartiment existant au sein de la Société ou à un autre organisme de placement collectif. Le Conseil pourra décider de combiner deux ou plusieurs Compartiments s'il estime cela dans l'intérêt des Actionnaires des Compartiments concernés. Les Actionnaires concernés seront informés de toute décision et de toute information en relation avec le nouveau Compartiment. Ils en seront informés au moins un mois avant que la fusion ne devienne effective afin de leur permettre de demander le rachat de leurs Actions avant que la fusion ne soit complétée.

30.5 Au cas où les actifs seront contribués à un autre organisme de placement collectif, la fusion ne sera effective que pour les seuls Actionnaires ayant expressément accepté la fusion. Au cas où le Conseil n'a par autorité pour ce faire ou au cas où le Conseil décide de soumettre la décision à l'approbation des Actionnaires, la décision de liquider ou de fusionner sera alors prise par une assemblée des Actionnaires des Compartiments concernés. Lors de la réunion y relative aucun quorum ne s'appliquera et toute décision de liquidation ou de fusion sera prise par les Actionnaires détenant la majorité simple des Actions présentes ou représentées. Les Actionnaires seront notifiés par la Société de toute décision de procéder à la liquidation ou à la fusion au moins un mois avant date effective de la liquidation ou de la fusion afin de permettre aux Actionnaires de demander le rachat de leurs Actions.

Art. 31. Consolidation/Splitting.

Le Conseil peut consolider ou diviser les Actions d'un Compartiment. Une consolidation ou division peut aussi être décidée par l'Assemblée générale des Actionnaires du Compartiment concerné sans condition de quorum, à la simple majorité des Actions présentes ou représentées.

Titre V.- Année sociale - Distributions

Art. 32. Année sociale.

L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 33. Distributions.

33.1 Les distributions seront faites en accord avec l'ordre des paiements tel que précisé dans le Prospectus et plus précisément par rapport à chaque Compartiment. L'assemblée générale des Actionnaires par rapport à chaque Compartiment, dans les limites prévues par la loi, décidera comment les profits, s'il y en a, seront traités, et pourra de temps à autre déclarer un dividende, sous réserve que le capital de la Société ne tombe pas en dessous du minimum légal.

33.2 Le Conseil peut à tout moment et à sa discrétion décider de payer des dividendes intérimaires à moins qu'autrement prévu dans le Prospectus, et en particulier par rapport à un Compartiment spécifique.

33.3 Les distributions pourront être payées en Euro ou dans la devise du Compartiment en temps et lieu déterminé au fur et à mesure par le Conseil.

33.4 Aucun intérêt ne sera payé sur le dividende déclaré par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire.

33.5 Toute distribution déclarée qui n'aura pas été réclamée par son bénéficiaire dans les cinq ans à compter de son attribution, ne pourra plus être réclamée et reviendra au Compartiment correspondant. Le Conseil a le pouvoir de temps à autre de prendre toutes les mesures requises et d'autoriser toutes les actions pour le compte de la Société afin de parfaire un tel reversement.

33.6 Des dividendes ne pourront être déclarés et payés qu'en accord avec les dispositions de cet Article par rapport à des Actions distributives et aucun dividende ne pourra être payé par rapport à des Actions de capitalisation.

Art. 34. Dépositaire.

34.1 Dans la mesure requise par la loi, la Société devra conclure un contrat de dépôt avec un établissement bancaire ou d'épargne au sens de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier (ci-après le Dépositaire).

34.2 Le dépositaire aura les pouvoirs et charges tels que prévu par la Loi 2007.

34.3 Si le Dépositaire désire se retirer, le Conseil s'efforcera de trouver un remplaçant dans un délai de deux mois à compter de l'effectivité de ce retrait. Le Conseil pourra dénoncer le contrat de dépôt mais ne pourra pas révoquer le Dépositaire que si un remplaçant a été trouvé.

Art. 35. Dissolution.

35.1 La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité tels que prévus à l'Article 36 des présents Statuts.

35.2 La question de la dissolution de la Société doit en outre être soumise par le Conseil à l'assemblée générale lorsque le capital social est devenu inférieur aux deux tiers du capital minimum tel que fixé à l'Article 5 des présents Statuts. L'assemblée générale délibère sans condition de présence et décide à la majorité simple des actions représentées à l'assemblée.

35.3 La question de la dissolution de la Société doit en outre être soumise à l'assemblée générale lorsque le capital social est devenu inférieur au quart du capital minimum requis par la loi luxembourgeoise; dans ce cas, l'assemblée générale délibère sans condition de quorum et la dissolution peut être décidée par les actionnaires possédant un quart des actions représentées à l'assemblée.

35.4 La convocation doit se faire de façon à ce que l'assemblée soit tenue dans le délai de quarante jours à partir de la constatation que l'actif net de la Société est devenu inférieur aux deux tiers respectivement au quart du capital minimum, le cas échéant

35.5 En cas de dissolution, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

35.6 Les résultants nets de la liquidation correspondent à chaque Compartiment seront distribuées par les liquidateurs aux propriétaires des actions de chaque Compartiment au pro rata.

35.7 Tout boni de liquidation qui ne peut pas être distribué aux bénéficiaires suivant l'implémentation d'une liquidation sera déposé avec un dépositaire pour une période de six mois et après cela les actifs seront déposés auprès de la Caisse de Consignation pour le compte des personnes bénéficiaires.

Art. 36. Modification des Statuts.

Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 37. Déclaration.

Les mots du genre masculin englobent également le genre féminin et les termes de Personne ou Actionnaire englobent également les sociétés, associations et tout autre groupe de personnes constitué ou non sous forme de société ou d'association.

Art. 38. Loi applicable.

Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, seront déterminées en conformité avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ainsi qu'à la loi 2007, telles que ces lois ont été ou seront modifiées par la suite.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social de la société commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.
2. La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en 2009.

Souscription et paiement

Le souscripteur a souscrit trente et une (31) actions comme suit:

	Actions
BMB Investment Management Partners S.L.U, prénommée	31
Total:	31

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été certifié par le notaire instrumentaire.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la Société à la suite de sa constitution s'élèvent environ à trois mille cinq cents Euros (3.500,- EUR).

Assemblée Générale des actionnaires

Les personnes sus-indiquées, représentant le capital souscrit en entier et se considérant comme régulièrement convoquées, ont immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire.

Ayant constaté au préalable que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris les résolutions suivantes:

134665

Première résolution

Les personnes suivantes ont été nommés administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009:

- a) Monsieur Josep BORRELL, Managing Director, né à Barcelone (Espagne) le 17 mars 1969, demeurant professionnellement au Avda Diagonal 399 6-1, 08008 Barcelone, Espagne;
- b) Monsieur Alberto MATTA, Managing Director, né à Turin (Italie) le 6 août 1968, demeurant au 26 Uprook Mews, Londres W23HG, Royaume-Uni;
- c) Monsieur Enver BUYUKARSLAN, Managing Director, né à Cermik (Turquie) le 1^{er} février 1974, demeurant au Sedanstr. 9, 12167 Berlin Steglitz Zehlendorf, Allemagne.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est établi à 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivie d'une version française et en cas de divergences entre le texte en anglais et le texte en français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Mermans, R. Sahli et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008. LAC/2008/44799. - Reçu mille deux cent cinquante euros Eur 0,5% = 1.250,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008143965/5770/1160.

(080169339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

Castelmagno Grand Ducal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 67, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 78.599.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/11/2008.

EASIT SA

Signature

Référence de publication: 2008143237/3579/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02367. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Chez Domingos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9221 Gilsdorf, 15, rue Clairefontaine.

R.C.S. Luxembourg B 104.916.

Convention de cession de parts sociales

ENTRE LES SOUSSIGNES:

Madame Rosa De Ascensao Fernandes Araujo, demeurant à L-6315 Beaufort, route de Dillingen 2

ci-après dénommé la cédante et

Monsieur Domingos Araujo Fernandes, demeurant à L-9221 Gilsdorf, rue Clairefontaine 15

ci-après dénommé le cessionnaire

IL A ETE EXPOSE CE QUI SUIIT:

Madame Rosa De Ascensao Fernandes Araujo déclare détenir 50 (cinquante) parts sociales de la société Chez Domingos société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social à L-9221 Gilsdorf, rue Clairefontaine 15,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

La cédante cède au cessionnaire qui accepte 50 parts sociales qu'elle détient dans la société à responsabilité limitée Chez Domingos S.à r.l. à la valeur nominale.

A la suite de la cession, Monsieur Domingos Araujo Fernandes est devenu propriétaire de 100 parts sociales et unique propriétaire de la société Chez Domingos S.à r.l.

Le cessionnaire procédera aux formalités légales de publicité de cette cession.

La présente convention s'appliquera de plein droit aux ayants cause des parties. Les termes de la présente convention sont régis par la loi luxembourgeoise.

Compétence est donnée au tribunal de Diekirch pour tous litiges en relation avec la présente convention.

Fait à Gilsdorf en autant d'exemplaires que de parties, le 6 novembre 2008.

Rosa De Ascensao Fernandes Araujo / Domingos Fernandes Araujo

La cédante / Le cessionnaire

Référence de publication: 2008142996/591/31.

Enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2008, réf. DSO-CW00087. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080168138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Hephaistos Metall S. à r. l. et Cie. S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 52, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.324.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2008142963/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02380. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Pamela Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 43.378.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2008142961/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02374. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Hephaistos Metall S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 52, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.599.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

134667

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2008142964/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02379. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

SMART Agentur für Event & Kommunikation GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 47.246.

Le bilan de dissolution au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142669/8473/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01175. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Provinzial Luxemburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 3-7, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 142.842.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendundacht, den zweiundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichnenden Notar Joëlle Baden, mit Amtssitz in Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Provinzial NordWest Lebensversicherung AG, eine Aktiengesellschaft nach dem Recht der Bundesrepublik Deutschland, mit Sitz in Sophienblatt 33, 24114 Kiel, Deutschland, eingetragen im Handelsregister beim Amtsgericht Kiel unter der Nummer HRB 5705 KI,

hier rechtmäßig vertreten durch Herrn Max Kremer, Rechtsanwalt, wohnhaft in Wasserbillig,

aufgrund privatschriftlicher Vollmacht, ausgestellt in Münster, Deutschland, am 13. Oktober 2008.

Die Vollmacht wird nach ne varietur Unterzeichnung durch den Vollmachtnehmer und den unterzeichnenden Notar als Anlage der gegenwärtigen Urkunde beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Erschienene, vertreten wie vorgenannt, ersucht den unterzeichnenden Notar, die Satzung der Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), die sie hiermit gründet, wie folgt zu beurkunden:

A. Zweck - Dauer - Name - Sitz

Art. 1. Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht (nachstehend die "Gesellschaft") nach Maßgabe der Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend Handelsgesellschaften, wie abgeändert, und der vorliegenden Satzung.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen jeder Art an in- und ausländischen Gesellschaften und sonstige Vermögensanlagen jeder Art, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, die Übertragung von Wertpapieren durch Verkauf, Tausch oder auf andere Weise sowie die Verwaltung, Kontrolle und Entwicklung ihrer Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann ferner als Kommanditär oder Komplementär mit beschränkter oder unbeschränkter Haftung gegenüber allen Verbindlichkeiten und Verpflichtungen von Personengesellschaften oder ähnlichen Gesellschaftsformen handeln.

Die Gesellschaft kann für sich selbst oder für Dritte alle Tätigkeiten vornehmen, die ihr zur Erreichung ihrer Zwecke förderlich erscheinen oder direkt oder indirekt mit diesen in Verbindung stehen.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbeschränkte Zeit festgesetzt.

Art. 4. Die Gesellschaft wird unter dem Namen "Provinzial Luxemburg S.à r.l." gegründet.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Contern.

Der Sitz kann durch einen Beschluss der Generalversammlung der Gesellschafter in jedwede Gemeinde des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden. Der Gesellschaftssitz kann innerhalb der gleichen Gemeinde durch einen Beschluss des Rates der Geschäftsführer verlegt werden. Tochtergesellschaften, Zweigniederlassungen oder Geschäftsstellen können sowohl in Luxemburg als auch im Ausland durch Beschluss des Rates der Geschäftsführer errichtet werden.

B. Gesellschaftskapital - Anteile

Art. 6. Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) und ist in einhundert (100) Anteile mit einem Nennwert von je hundertfünfundsiebzig Euro (EUR 125) eingeteilt.

Jeder Anteil gewährt eine Stimme bei ordentlichen und außerordentlichen Generalversammlungen.

Art. 7. Das Gesellschaftskapital kann jederzeit durch Beschluss einer Mehrheit von Gesellschaftern, die zumindest drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten, geändert werden. Im Fall einer Bareinlage haben die Gesellschafter ein Vortzugsrecht, im Verhältnis zu den von ihnen gehaltenen Anteilen in der Gesellschaft.

Art. 8. Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Inhaber pro Anteil an. Steht ein Anteil mehreren Berechtigten zu, so ernennen sie einen gemeinschaftlichen Vertreter, der sie gegenüber der Gesellschaft vertritt.

Art. 9. Die Anteile können zwischen den Gesellschaftern frei übertragen werden. Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Dritte bedarf der vorherigen Zustimmung der anderen Gesellschafter mit einer Mehrheit von wenigstens drei Vierteln des Gesellschaftskapitals.

Im Fall des Todes eines Gesellschafter bedarf die Übertragung von Anteilen des verstorbenen Gesellschafter an einen Dritten der Zustimmung der anderen Gesellschafter in einer Generalversammlung mit einer Dreiviertelmehrheit des Gesellschaftskapitals der anderen Gesellschafter. Eine derartige Zustimmung ist nicht erforderlich, wenn die Übertragung an Eltern oder Abkömmlinge oder an den überlebenden Ehegatten erfolgt.

Art. 10. Die Gesellschaft wird weder durch Tod, noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines ihrer Gesellschafter aufgelöst.

C. Geschäftsführung

Art. 11. Die Geschäftsführung obliegt dem alleinigen Geschäftsführer oder dem Rat der Geschäftsführer. Hat die Gesellschaft einen Rat der Geschäftsführer, muss dieser aus mindestens zwei (2) Personen besteht, welche nicht Gesellschafter sein müssen. Gibt es nur einen alleinigen Geschäftsführer, so übt dieser alleine alle Kompetenzen des Rates der Geschäftsführer aus.

Die Geschäftsführer werden durch die Generalversammlung der Gesellschafter bestellt, welche die Dauer ihres Mandates bestimmt. Sie können jederzeit und ohne Angabe von Gründen von der Generalversammlung der Gesellschafter widerrufen werden.

Die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die diesbezügliche Vertretung Dritten gegenüber können auf ein oder mehrere Mitglieder des Rates der Geschäftsführer, leitende Angestellte oder sonstige Vertretungsberechtigte, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und alleinzeichnungsberechtigt sein können, übertragen werden. Ihre Ernennung, Abberufung und sonstige Befugnisse werden durch Beschluss des Rates der Geschäftsführer geregelt.

Die Gesellschaft wird jederzeit durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers, oder bei mehreren Geschäftsführern durch die gemeinsame Unterschrift zweier Geschäftsführer oder durch Einzelunterschrift jeglicher durch den Rat der Geschäftsführer bevollmächtigten Person(en) verpflichtet.

Art. 12. Der Rat der Geschäftsführer wählt aus dem Kreis seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und einen stellvertretenden Vorsitzenden aus. Er kann außerdem einen Sekretär bestimmen, welcher kein Geschäftsführer sein muss und welcher für die Protokollierung der Sitzungen der Geschäftsführung und der Generalversammlung verantwortlich ist.

Der Rat der Geschäftsführer wird durch den Vorsitzenden oder durch zwei seiner Mitglieder an dem im Einladungsschreiben genannten Ort einberufen.

Der Vorsitzende nimmt den Vorsitz bei allen Sitzungen der Geschäftsführung und der Generalversammlung wahr, jedoch kann in seiner Abwesenheit der Rat der Geschäftsführer oder die Gesellschafter per Mehrheitsbeschluss der Anwesenden einen anderen Geschäftsführer zum Vorsitzenden pro tempore ernennen.

Die Geschäftsführer erhalten spätestens vierundzwanzig (24) Stunden vor dem für die Sitzung vorgesehenen Zeitpunkt ein schriftliches Einladungsschreiben per E-mail (ohne elektronische Unterschrift), außer in dringenden Fällen, bei denen Art und Grund der Dringlichkeit im Einladungsschreiben angegeben werden sollen. Auf das Einladungsschreiben kann durch schriftliche Zustimmung, durch Fax, oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel verzichtet werden. Ein gesondertes Einladungsschreiben ist für Sitzungen der Geschäftsführung nicht erforderlich, wenn Zeit und Ort der Sitzung in einem vorangegangenen Beschluss des Rates der Geschäftsführer festgesetzt wurden.

Jeder Geschäftsführer kann sich in den Sitzungen des Rates der Geschäftsführer durch einen anderen Geschäftsführer mittels einer schriftlich, per E-mail (ohne elektronische Unterschrift), per Fax oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel erteilten Vollmacht vertreten lassen. Ein Geschäftsführer kann mehrere andere Geschäftsführer vertreten.

Jeder Geschäftsführer kann an der Sitzung durch Telefon- oder Videokonferenzschaltung oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel teilnehmen, das den an der Sitzung teilnehmenden Personen die Verständigung untereinander erlaubt. Eine derartige Teilnahme an einer Sitzung entspricht der persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung.

Der Rat der Geschäftsführer ist nur beschlussfähig, wenn zumindest die Mehrheit der Geschäftsführer bei einer Sitzung anwesend oder vertreten ist.

Beschlüsse der Geschäftsführung werden mit einfacher Stimmenmehrheit während der jeweiligen Sitzung von den anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst.

Einstimmige Beschlüsse der Geschäftsführung können auch in Form von Umlaufbeschlüssen gefasst werden, wenn die Zustimmung schriftlich, per E-Mail oder Fax, oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel abgegeben wird. Diese werden schriftlich bestätigt, so dass die Gesamtheit der Unterlagen das Protokoll bildet, das als Nachweis der Beschlussfassung dient.

Art. 13. Die Protokolle jeder Sitzung der Geschäftsführung werden vom Vorsitzenden oder in seiner Abwesenheit vom stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die in Gerichtsverfahren oder anderweitig vorgelegt werden können, werden vom Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet.

Art. 14. Der Tod oder der Rücktritt eines Geschäftsführers, aus welchen Gründen auch immer, führt nicht zur Auflösung der Gesellschaft.

Art. 15. Die Geschäftsführer haften nicht persönlich aufgrund der Ausübung ihrer Funktion für die von ihnen im Namen der Gesellschaft ordnungsgemäß eingegangenen Verpflichtungen. Sie sind nur bestellte Vertreter der Gesellschaft und als solche ausschließlich für die ordnungsgemäße Ausübung ihres Mandats verantwortlich.

D. Entscheidungen des alleinigen Gesellschafters - Generalversammlungen der Gesellschafter

Art. 16. Jeder Gesellschafter kann unabhängig von der Anzahl seiner Anteile an gemeinschaftlichen Entscheidungen teilnehmen. Jeder Gesellschafter hat ebenso viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile hält oder vertritt.

Art. 17. Wirksam gefasste Entscheidungen bedürfen der Zustimmung einer Mehrheit von Gesellschaftern, welche zumindest die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten.

Jede andere Änderung der Satzung bedarf der Zustimmung einer Mehrheit von Gesellschaftern, welche zumindest drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 18. Im Falle eines Alleingesellschafters übt dieser die Befugnisse der Generalversammlung der Gesellschafter gemäß des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend Handelsgesellschaften, wie abgeändert, aus.

E. Geschäftsjahr - Konten - Aufsicht - Ausschüttung von Gewinnen

Art. 19. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 20. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und der Rat der Geschäftsführer erstellt ein Inventar, das Angaben des Wertes des Vermögens und der Verbindlichkeiten der Gesellschaft enthält. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in das Inventar und die Bilanz nehmen.

Art. 21. Fünf Prozent (5%) des Nettogewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt, bis diese Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals beträgt. Der verbleibende Betrag steht der Generalversammlung der Gesellschafter zur freien Verfügung.

Der Rat der Geschäftsführer kann entscheiden, Vorabdividenden auszuzahlen.

Die Emissionsprämie kann den Gesellschaftern durch die Generalversammlung oder durch den Rat der Geschäftsführer frei ausgeschüttet werden.

F. Gesellschaftsauflösung - Liquidation

Art. 22. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Gesellschaft von einem oder mehreren von der Generalversammlung der Gesellschafter ernannten Abwicklern, welche keine Gesellschafter sein müssen, liquidiert. Die Generalversammlung bestimmt ihre Befugnisse und Bezüge. Die Abwickler haben die größtmöglichen Befugnisse zur Verwertung der Vermögenswerte und zur Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Der Überschuss, der aus der Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft hervorgeht, wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu den von ihnen gehaltenen Anteilen am Gesellschaftskapital aufgeteilt.

Art. 23. Für alle nicht in dieser Satzung geregelten Fragen gilt ergänzend das Gesetz vom 10. August 1915 betreffend Handelsgesellschaften, wie abgeändert.

Zeichnung und Einzahlung der Anteile

Provinzial NordWest Lebensversicherung AG, vorgeannt, rechtmäßig vertreten durch Herrn Max Kremer, vorgeannt, zeichnet alle einhundert (100) neu ausgegebenen Anteile für einen Gesamtpreis von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500).

Alle Anteile werden voll in bar eingezahlt; demgemäß verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über einen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) wie dies dem unterzeichnenden Notar nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2009.

Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren, Honorare und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf ungefähr eintausendfünfhundert Euro (1.500).

Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters

Sodann hat der alleinige Gesellschafter, vertreten wie vorgenannt, welcher das gesamte Kapital vertritt, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-5326 Contern, 3-7, rue Goell, Zone Weiergewan.
2. Der alleinige Gesellschafter beschließt, die Zahl der Geschäftsführer auf zwei (2) festzulegen und folgende Person auf unbegrenzte Zeit als Geschäftsführer der Gesellschaft zu bestellen:
 - a) Herrn Holger Barth, Diplom Kaufmann, geboren am 16. Juli 1968 in Saarburg (Deutschland), wohnhaft in D-54441 Ockfen, Zum Geisberg 7A;
 - b) Herrn Alwa-Ludwig Vautz, geboren am 31. März 1970 in Ludwigshafen am Rhein (Deutschland), wohnhaft in L-5376 Uebersyren, 57, rue de Beyren.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, in der Kanzlei des unterzeichnenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Vertreter der Erschienenen, hat dieser mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. KREMER und J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 octobre 2008, LAC/2008/44053. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur (signé): SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 12. November 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008143318/7241/171.

(080168991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Artos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 80.799.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Extrait sincère et conforme

ARTOS S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008143234/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03974. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Ceta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 104.589.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

CETA S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008143233/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03972. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

LUDEC, Luxembourg-Décolletage, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8279 Holzem, 24, route de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 13.745.

—
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale des associés du 25.07.2008, la société CLERC S.A., 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange a été nommée comme Réviseur d'Entreprises pour une durée de 1 an et viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31.12.2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.07.2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008140672/3242/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02300. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

SMART Agentur für Event & Kommunikation GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 47.246.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142673/8473/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01172. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

International Share Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 47.239.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142678/8473/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01160. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Ticketac Intl, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 115.164.

—
L'an deux mille huit, le dix novembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "TICKETAC INTL", ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 mars 2006, publié au Mémorial C numéro 1160 du 15 juin 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 110.906.

La séance est ouverte à 14.15 heures, sous la présidence de Madame Céline STEIN, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Catherine CALVI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Aurore PINSON, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

La Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les CENT (100) actions d'une valeur nominale de MILLE EUROS (EUR 1.000,-) représentant l'intégralité du capital social de CENT MILLE EUROS (EUR 100.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Restera pareillement annexée aux présentes la liste de présence, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera soumise avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Changement de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article deux des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participation dans des sociétés françaises ayant pour objet l'exploitation de sites internet.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit."

2.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article deux des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participation dans des sociétés françaises ayant pour objet l'exploitation de sites internet.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

134673

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, celles-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: C. Stein, C. Calvi, A. Pinson, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 11 novembre 2008, Relation: EAC/2008/13918. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 novembre 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008142604/272/73.

(080167671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

IMG Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 75.072.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2008.

Pour IMG Investment Holding SA

Kaupthing Bank Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2008143067/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2008, réf. LSO-CV06011. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Paros Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 74.077.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2008.

Pour Paros Investment Holding SA

Kaupthing Bank Luxembourg SA

Signature

Référence de publication: 2008143069/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08194. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Haga Team Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.143.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2008.
Pour Haga Team Holding SA
Kaupthing Bank Luxembourg SA
Signature

Référence de publication: 2008143066/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08191. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Lagrange Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 90.036.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Emile SCHLESSER
Notaire

Référence de publication: 2008143081/227/12.

(080168065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

J.P. Barthelme S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 34, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 34.201.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

J.P. BARTHELME S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.
Signature

Référence de publication: 2008143057/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV10014. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Audley Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 118.004.

Les comptes annuels au 30/09/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

AUDLEY HOLDINGS
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.
Signature

Référence de publication: 2008143058/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV10020. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Temeraire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 127.402.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008143084/5770/12.

(080168170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

PREF Cash Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 138.171.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008143089/220/12.

(080168244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

AMP Capital Investors (BAA Toggle Holdco) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 138.616.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008143095/5770/12.

(080167497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Framnes Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 75.222.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2008.

Pour Framnes Holdings S.A.

Kaupthing Bank Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2008143065/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08188. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Framnes Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 75.222.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2008.

Pour Framnes Holdings S.A.

Kaupthing Bank Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2008143064/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08183. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Issin Investments SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 82.637.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30/10/08.

Signature.

Référence de publication: 2008143232/312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03981. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

L'Art du Cuir, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 66, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 38.561.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 12 novembre 2008.

Pour L'ART DU CUIR SARL

Fiduciaire Roger Linster

p. d. Viviane Roman

Membre de l'ordre des experts-comptables luxembourgeois

Référence de publication: 2008142584/598/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02530. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Green Space S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3739 Rumelange, 16, rue des Martyrs.

R.C.S. Luxembourg B 50.789.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 12 novembre 2008.

Pour GREEN SPACE SARL

Fiduciaire Roger Linster

p. d. Viviane Roman

Membre de l'ordre des experts-comptables luxembourgeois

Référence de publication: 2008142577/598/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02542. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Rio Narcea Tasiast Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.941.

—
Constituée par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 24 mai 2006, acte publié au Mémorial C n° 1574 du 18 août 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RIO NARCEA TASIAST LUXEMBOURG S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008143059/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW04008. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

European Financial Control S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 70.009.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008143235/817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03740. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Commerce & Industry S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 67, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 43.163.

—
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/11/2008.

EASIT SA

Signature

Référence de publication: 2008143239/3579/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02366. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Gapifin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4562 Differdange, Z.I. Hahneboesch.

R.C.S. Luxembourg B 61.870.

—
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/11/2008.

EASIT SA

Signature

Référence de publication: 2008143238/3579/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02369. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

HBI Holzhauser Markt S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 116.882.

Le bilan au 16 octobre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/10/08.

Signature.

Référence de publication: 2008143240/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03386. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Pamela Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 43.073.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2008142959/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02376. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Ga Finance Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 118.319.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2008142958/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02377. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Ocean Racing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 96.466.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2008142957/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02381. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Société de Gestion Internationale S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 77.606.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2008142956/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02373. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Dixen International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 76.253.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142954/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01119. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Conquest SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 88.991.

Le bilan au 30.06.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04.11.2008.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Achim Wolf / Oliver Eis

Référence de publication: 2008142892/755/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03897. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Vela Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard F.-D. Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 66.986.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.11.2008.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER, Société Anonyme, Luxembourg
CABINET D'EXPERTS COMPTABLES
Signature

Référence de publication: 2008142522/687/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03417. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Prolux Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 134.198.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142526/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09441. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Ideology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 78.336.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/11/08.

Signature.

Référence de publication: 2008142533/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03639. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Marsango Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 92.239.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/11/08.

Signature.

Référence de publication: 2008142528/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03637. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Placements Financiers et Industriels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 77.213.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y annexés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/11/08.

Signature.

Référence de publication: 2008142527/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03645. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080167494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Centre de Gestion Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 32.428.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142524/4906/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02044. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080167490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Ben & Son Trust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 34.238.

Le bilan au 30/06/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142938/1969/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02009. - Reçu 36,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

M.A.C.S. (Management Advice Concept Solutions) G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg.

R.C.S. Luxembourg B 118.479.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142364/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2008, réf. DSO-CW00089. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080167309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Eikon Invest II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 79.419.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EIKON INVEST II S.A.

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008142090/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW03083. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Twenty One Century Taxation Research Office S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 100.655.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 12 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142399/1067/12.

Enregistré à Diekirch, le 4 novembre 2008, réf. DSO-CW00008. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080166874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Eikon Invest II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 79.419.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EIKON INVEST II S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008142089/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW03081. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Ificos Luxembourg S.à r.l., International Financial Consolidation Specialists Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 121.366.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bernard HERINCKX.

Référence de publication: 2008142930/750/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00893. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Breitfeld Teilhabergesellschaft AG, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 23.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FONS MANGEN.

Référence de publication: 2008142933/750/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00903. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Cobrilux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 30.320.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FONS MANGEN.

Référence de publication: 2008142934/750/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00906. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Duberry Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 18.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FONS MANGEN

Administrateur

Référence de publication: 2008142935/750/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00911. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Luxinvest S.A., Société Anonyme,

(anc. Industrial Fine Wagon S.A.).

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 108.204.

Les comptes annuels au 31.03.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 novembre 2008.

Pour LUXINVEST S.A. (anc. INDUSTRIAL FINE WAGON S.A.), société anonyme

Experta Luxembourg, société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008143127/1017/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV10087. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080167475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Dixen International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 76.253.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142953/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01120. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

F.P. Temp Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.931.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2008.

Pour F.P. Temp Holding SA

Kaupthing Bank Luxembourg SA

Signature

Référence de publication: 2008143061/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2008, réf. LSO-CV06010. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Framnes Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 75.222.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2008.

Pour Framnes Holdings SA

Kaupthing Bank Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2008143063/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08178. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Driver Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 77.476.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2008.

Pour Driver Investment Holding SA

Kaupthing Bank Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2008143060/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08175. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

EDI - Européenne de Développement et d'Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 122.722.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EDI - EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT S.A.
L. MOSTADE / A. VIGNERON
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008143115/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03681. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Luxinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 108.204.

Les comptes annuels au 31.03.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 novembre 2008.

Pour LUXINVEST S.A., société anonyme
Experta Luxembourg, société anonyme
Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008143124/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV10080. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Amel Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 41.410.

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142948/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01116. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Dinex International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 76.252.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008

Signature.

Référence de publication: 2008142950/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01122. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Euro Multi-Credit CDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 86.776.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2008.
TMF Management Luxembourg S.A.
Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008143120/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03473. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Luxinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 108.204.

Les comptes annuels au 31.03.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 novembre 2008.
Pour LUXINVEST S.A., société anonyme
Experta Luxembourg, société anonyme
Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008143131/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV10079. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Amel Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 41.410.

Le bilan au 31.12.2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142945/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01115. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Artimmo S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 46.103.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142947/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW01880. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Dixen International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 76.253.

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142944/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01117. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Dorchester International, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 77.770.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142942/1969/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02003. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Queristics Investment, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 101.460.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour QUERISTICS INVESTMENT S.à r.l.

Services Généraux de Gestion S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008142087/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW03078. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080167128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Adam's Art S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3569 Dudelange, 58, rue Tattenberg.
R.C.S. Luxembourg B 67.723.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142655/8473/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01174. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

T.I.L. Trans Ideal Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3277 Bettembourg, 1, rue des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 107.522.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 14 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142895/4376/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00518. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Pronuphar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 66.417.

Le bilan au 31/12/2007 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47, route d'Arlon, L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008142083/510/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00356. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080167114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Lintra Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 26.638.

Le bilan au 30.06.2008 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008142085/510/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00354. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080167117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Coparin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 38.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Fons MANGEN

Administrateur

Référence de publication: 2008143189/750/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00878. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.